

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 19 mai 2026
N° 2026.05.19_4.2.

Point 4 – Recherche

4.2. Projet Interreg France-Suisse « TerraEnergia »

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

Vu l'avis de la commission de la recherche du conseil académique en date du 7 mai 2026, portant sur l'objet de la présente délibération ;

► Le conseil d'administration approuve le projet TerraEnergia présenté dans le cadre du programme Interreg France-Suisse, tel que décrit dans le document annexé à la présente délibération.

Résultat du vote :

Membres en exercice :	36	Nombre de suffrages exprimés :	23
Quorum :	18	Contre :	0
Membres présents :	18	Abstention :	0
Membres représentés :	5	Pour :	23
Nombre de votants :	23		

Le : 21/05/2026 à 13:05:28

Signé numériquement par le
Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe BRIAND



Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	21/05/2026
	Transmise au recteur de région académique le :	21/05/2026
Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr . En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.		

Marion BACHELART
Ingénieure de projets européens
Tél. : 04 79 75 83 02
Mail : ddrv-europe-international@univ-smb.fr

OBJET : Demande d'approbation du projet TerraEnergia dans le cadre du programme Interreg France – Suisse et de son plan de financement

Le programme Interreg France-Suisse est un programme de l'Union européenne, cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), la Confédération suisse et les cantons, pour soutenir la coopération territoriale européenne (CTE) qui s'inscrit dans le cadre de la politique de cohésion européenne.

INFORMATIONS PROGRAMME

- Programme: Interreg France-Suisse
- Priorité : Priorité 1 – Neutralité carbone et transition écologique.
- Objectif spécifique : OS2.2 – Energies renouvelables
- Financement : 80% des coûts complets avec 20% d'autofinancement.

INFORMATIONS PROJET

Nom : Projet de réalisation d'une liaison énergétique franco-suisse , valorisant la géothermie et le réseau génilac, et diffusion des réseaux de 5ème génération

Acronyme : TerraEnergia

Durée : 32 mois

Coordinateur français : SPL Territoire d'Innovation

Partenaires français : Tenerdis, Pays de Gex Entreprises, USMB

Coordinateur suisse : SIG – Services Industriels de Genève

Partenaire suisse : HES-GE/HEPIA, UNIGE

Budget prévisionnel projet		
	Projet	USMB
Subvention	20 126 539,84 €	211 595,26 €
Autofinancement (≥ 20%)	5 031 634,96 €	52 898,82 €
TOTAL éligible	25 158 174,80 €	264 494,08 €

RESUME DU PROJET

Ce projet consiste en 2 volets distincts qui concernent les réseaux de 5ème génération. Tout d'abord, le volet 1 traite de la réalisation d'une infrastructure énergétique transfrontalière permettant un échange de froid et de chaud entre la Suisse et la France. La chaleur française serait récupérée de géothermie moyenne profondeur avec un complément d'énergie fatale du CERN, tandis que la Suisse fournirait du froid de son réseau GéniLac. Dans un second temps, le deuxième volet de ce projet est plus académique et consiste en la promotion et la diffusion des réseaux de 5ème génération (5 GDHCS).

INFORMATIONS USMB

Responsable scientifique : Christophe Ménézo

Laboratoire : LOCIE

Personnels permanents mobilisés sur le projet :

- Jaume FITO
- Julien RAMOUSSE

Budget prévisionnel USMB		
	Méthode de calcul	Montant
Frais de personnel	Coût réel	203 456,98 €
Frais de bureau et frais administratifs	Forfait 15%	61 037,10 €
Frais de déplacement et d'hébergement	Forfait 15%	
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	Coût réel	
Frais d'équipement	Amortissement	
TOTAL		264 494,08 €
Prélèvements USMB	20% subv + 15% FPP	58 436,82 €
Marge	Subv - prlvmt - CDD	57 158,44 €

DIVERS :

- C.Menezo est le point de contact et suit le dossier mais n'est pas compté dans le budget du fait d'une règle d'éligibilité du financeur obligeant un temps minimum de participation (20% temps complet soit 40% temps recherche) pour être éligible au financement de personnel.



INTERREG VI FRANCE-SUISSE 2021-2027

(2021 - 2027)

Formulaire de candidature

21-27 Demande de subvention (version 2026)

Axe prioritaire-Priorité d'investissement-Objectif spécifique 1-1-1

P1 : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS RSO2.2 : Prendre des mesures en faveur des énergies provenant des sources renouvelables en accord avec la Directive énergies renouvelables (UE) 2018/2001, notamment les critères de durabilité précisés dans celle-ci

OS RSO2.2 : Prendre des mesures en faveur des énergies provenant des sources renouvelables en accord avec la Directive énergies renouvelables (UE) 2018/2001, notamment les critères de durabilité précisés dans celle-ci

TerraEnergia

Préparation d'un projet de réalisation d'une liaison énergétique franco-suisse , valorisant la géothermie et le réseau génilac, et diffusion des réseaux de 5ème génération

Version déposée

Secrétariat Conjoint Interreg France-Suisse

4 square Castan 25031 Besançon FRANCE Franche-Comté Doubs

Tel:

Fax:

Email: interreg@bourgognefranchecomte.fr

Sommaire

1. Informations sur le formulaire	4
2. Mentions légales	4
3. Annexes	4
- I - Présentation synthétique du projet	4
1. Identification du projet	4
2. Identification du chef de file et des partenaires	5
3. Résumé du projet	5
- II - Eligibilité au programme	8
1. Dimension transfrontalière et retombées du projet sur le territoire	8
2. Conformité à la stratégie du programme	11
3. Contribution aux indicateurs	12
3.1 Indicateurs de réalisation	12
3.2 Indicateurs de résultat	13
4. Localisation du projet	13
5. Localisation des actions du projet	13
6. Contribution aux principes directeurs de sélection (selon l'OS retenu)	14
6.1 Critères spécifiques (France et Suisse)	14
6.2 Principes horizontaux	16
6.3 Critères d'éco-conditionnalité	18
6.4 Articulation avec les schémas français	20
7. Comment assurez-vous la transférabilité des résultats du projet à d'autres organisations/régions/pays à l'...	21
- III - Partenariat du projet	22
1. Liste des partenaires du projet	22
2. Informations sur les partenaires	23
3. Compétences et expériences des partenaires	28
4. Gouvernance du projet	30
- IV - Présentation détaillée du projet	31
1. Plan de travail	31
2. Rôle des partenaires impliqués dans les activités	42
3. Planning de réalisation	44
4. Livrables du projet	48
5. Expériences antérieures et complémentarité	53
6. Autres éléments d'analyse du projet	55
- V - Eléments financiers	58
1. Taux de change à la date du dépôt	58
2. Budget du projet (€)	58
3. Budget du projet (CH)	59
4. Budget par partenaire par catégorie de dépenses	60
5. Plan de financement (€)	67
6. Plan de financement (CH)	68
7. Plan de financement de chaque partenaire (en €)	69
8. Plan de financement de chaque partenaire (CH)	73
9. Echancier des remontées de dépenses du projet (France et Suisse)	76
10. Risque de double financement	77
11. Commande publique, et contributions en nature	78

11.1	Commande publique	78
11.2	Contributions en nature	78
12.	Conditions d'obtention d'une avance	78
- VI -	Obligations règlementaires	79
1.	Communication	79
2.	Comptabilité séparée	80
3.	Mobilisation des fonds fédéraux (à remplir pour les partenaires suisses en vue de l'octroi d'une subve...	81
4.	Engagement des deux chefs de file FR et CH (responsables légaux)	84
5.	Validation du formulaire	84

1. Informations sur le formulaire

Le formulaire Synergie CTE est la pièce centrale de votre dépôt de demande de subvention. Tous les chapitres de ce formulaire doivent être complétés.

Il est vivement recommandé de remplir ce formulaire très en amont de la date butoir de dépôt de projet afin d'avoir le temps de vérifier tous les éléments que vous y incluez et éventuellement de pouvoir contacter le Secrétariat conjoint pour résoudre un problème ou répondre à une demande d'informations, ceci bien avant la date butoir de dépôt.

Vous avez la possibilité de travailler, relire, vérifier les différents éléments du formulaire dans sa version provisoire. Une fois que le travail partenarial a été réalisé sur ce formulaire, la version définitive doit être impérativement « validée » avant envoi au Secrétariat conjoint. En effet, toute version provisoire sera écartée par le Secrétariat conjoint France-Suisse lors du dépôt de votre dossier.

Pour valider définitivement votre formulaire, il faut cliquer sur « Contrôler la cohérence des données du formulaire » en bas du sommaire, puis sur « Soumettre le formulaire à l'autorité de gestion ».

2. Mentions légales

L'AG, en tant que gestionnaire du PC Interreg, est tenue de collecter et de traiter des données aux fins de différents traitements visant :

- le contrôle, avant paiement d'un acompte ou du solde de l'aide européenne, des dépenses acquittées et liées à la réalisation du projet. Ce contrôle pourra être externalisé et réalisé par un prestataire. Dans ce cas, le prestataire s'engage à mettre en œuvre le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) du 25 mai 2018 ;
- le suivi des indicateurs de l'opération ;
- les travaux d'évaluation propres au programme ;
- les contrôles et audits réalisés par la Région et/ou par toute autre autorité commissionnée par l'Etat ;
- la réalisation de supports de communication permettant de valoriser les réalisations du programme de coopération.

Ces données peuvent également faire l'objet de contrôles par les instances en charge de ces missions.

Les documents sont conservés par la Direction Europe et Rayonnement International de la Région aux fins de ces traitements jusqu'au 31/12/2034.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018, les personnes concernées peuvent demander l'accès à leurs données à caractère personnel à des fins de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement, ou d'opposition au traitement et un droit à la portabilité des données. Ces droits peuvent être exercés à l'adresse contact-rgpd@bourgognefranchecomte.fr ou par voie postale : Région Bourgogne-Franche-Comté – Direction Europe et Rayonnement International – 4 square Castan – CS 51857 – 25031 Besançon cedex.

Pour toute question relative à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données en lui écrivant par voie postale (17 boulevard de la Trémouille, CS 23502 – 21035 Dijon) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).

La Commission nationale pour la protection des données (CNPD) peut être saisie, le cas échéant, d'une plainte ou d'une demande relative aux droits des intéressés.

Je suis informé(e) que l'Autorité de gestion peut avoir recours à un outil dénommé ARACHNE mis à sa disposition par la Commission européenne pour détecter des risques potentiels de fraude dans le cadre de la stratégie générale de prévention et lutte contre la fraude du programme.

3. Annexes

Vous pouvez retrouver ici tous les documents nécessaires à votre demande de subvention :

<https://www.interreg-francesuisse.eu/ressource-documentaire/depot-de-dossier-les-documents-utiles-pour-la-periode-2021-2027>

- I - Présentation synthétique du projet

1. Identification du projet

Nom du projet		Préparation d'un projet de réalisation d'une liaison énergétique franco-suisse , valorisant la géothermie et le réseau génilac, et diffusion des réseaux de 5ème génération
Identifiant SYNERGIE		22893
Nom du chef de file FR		SPL Territoire d'Innovation
Nom du chef de file CH		Service industriel de Genève
Durée du projet	Date de début	2026-04-01
	Date de fin	2028-12-29
Axe du programme		P1 : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique
Objectif spécifique du programme		OS RSO2.2 : Prendre des mesures en faveur des énergies provenant des sources renouvelables en accord avec la Directive énergies renouvelables (UE) 2018/2001, notamment les critères de durabilité précisés dans celle-ci

2. Identification du chef de file et des partenaires

	France : nom de l'organisme chef de file et partenaire	France : personne responsable chez le chef de file et le partenaire	Suisse : nom de l'organisme chef de file et partenaire	Suisse : personne responsable chez le chef de file et le partenaire
1	SPL Territoire d'Innovation	Monsieur Gilles BOUVARD	Services Industriels de Genève	Monsieur Fabrice MALLA
2	Tenerrdis	Madame Pauline BONINO	Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	Professeur Gilles DESTHIEUX
3	Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	Madame Laura LAINEL	Université de Genève	Monsieur Pierre HOLLMULLER
4	Université Savoie Mont Blanc	Professeur Christophe MÉNÉZO		

3. Résumé du projet

	-
--	---

Objectifs principaux du projet	Les objectifs principaux de ce projet sont : - la préparation opérationnelle du développement d'une ressource géothermique à Ferney-Voltaire, à travers le dépôt du permis minier et la réalisation d'un forage de prospection visant à confirmer le potentiel du site. En parallèle, des études technico-économiques et juridiques seront menées côté suisse afin de consolider les modèles d'affaires et les conditions de mise en œuvre de la future infrastructure énergétique transfrontalière. Ces actions permettront de sécuriser les choix techniques et d'orienter les phases ultérieures du projet. - la promotion des réseaux de 5ème génération par la biais du volet 2. Ce second objectif vise à structurer un pôle de compétences transfrontalier, dédié aux réseaux énergétiques, en favorisant la recherche, l'innovation et le partage de connaissances. Il ambitionne également de sensibiliser et former les acteurs du territoire, tout en assurant la diffusion et la reproductibilité des solutions développées, à l'échelle régionale, nationale ou européenne.
Localisation (précisez France, Suisse, ...)	Le projet se situe à la frontière entre la Suisse et le France. Il concerne les communes de Ferney-Voltaire, du Grand-Saconnex ainsi que de Genève. Plus précisément, le volet 1 se concentre sur la ZAC de Ferney-Genève Innovation, où sera réalisé le forage de prospection géothermique sur la zone de Très la Grange (voir plan sur l'annexe A.1 - description détaillée du projet). Les démarches réglementaires associées (permis minier) seront pilotées depuis le siège de la SPL Terrinnov. Pour le volet 2, celui-ci sera implanté physiquement dans le quartier démonstrateur de Ferney-Genève et le bâtiment Hotspot (B11), et rayonnera dans le Grand Genève et au-delà.
Actions principales du projet	Volet 1 – Préparation et validation du potentiel géothermique à l'échelle transfrontalière Le premier volet du projet repose sur la mise en œuvre d'actions opérationnelles visant à sécuriser le développement d'une ressource géothermique. Il comprend le lancement et le suivi des procédures réglementaires, notamment le dépôt des dossiers liés au permis minier et leur instruction auprès des services compétents. Il inclut également la réalisation d'un forage de prospection sur la ZAC Ferney-Genève Innovation, accompagné des tests nécessaires à l'évaluation du potentiel (température, débits, productivité, ...). En parallèle, des études technico-économiques et juridiques seront conduites côté suisse afin d'analyser les conditions de faisabilité, les modèles économiques et les modalités de mise en œuvre de la liaison énergétique entre cette géothermie et le réseau Génilac. Volet 2 – Promotion, recherche et diffusion des réseaux de 5ème génération Le second volet repose sur la structuration d'un pôle de compétences transfrontalier dédié aux réseaux de 5ème génération. Il s'articule autour de plusieurs actions clés : la mise en place d'une gouvernance et d'un modèle de fonctionnement pérenne, le développement de travaux de recherche et d'outils d'analyse innovants, ainsi que la création d'un living lab permettant de tester et démontrer des solutions en conditions réelles. Le projet prévoit également des actions d'animation territoriale, de mise en réseau des acteurs et de valorisation à l'échelle européenne. Enfin, une dimension forte est accordée à la formation et à l'accompagnement des acteurs économiques, avec la structuration d'une offre pédagogique adaptée et l'étude de dispositifs d'incubation transfrontaliers, afin de favoriser l'émergence d'un écosystème innovant autour des réseaux énergétiques de nouvelle génération.

Résultats attendus	Le volet 1 permettra de confirmer le potentiel géothermique du site de Ferney-Voltaire à travers la réalisation d'un forage de prospection et des tests associés. Sur la base des études existantes, ce potentiel est estimé à environ 12 GWh/an. Le projet aboutira ainsi à la production de données techniques fiables. Ainsi, grâce à ces résultats et aux études menées par les SIG, la suite de ce projet (liaison énergétique) pourra être mise en œuvre dans des conditions optimales. Le volet 2 vise quant à lui à structurer un écosystème transfrontalier autour des réseaux de 5ème génération, à travers la création d'un pôle de compétences, la mise en place d'un living lab et le développement d'actions de recherche, de formation et d'animation territoriale. Il doit permettre de renforcer les compétences locales, de favoriser l'innovation et d'assurer la diffusion et la reproductibilité des solutions développées. Par cette promotion et ces démonstrateurs, le but est également de fournir un exemple pour d'autres régions/pays qui souhaiteraient décarboner leur réseau grâce à un retour d'expérience sur ce secteur transfrontalier.
Le projet fait-il partie d'une opération plus globale ?	Le projet initial a été redimensionné. Il comprenait la réalisation complète de la liaison énergétique. Cependant, afin de sécuriser le projet, il a été décidé de le scinder en deux phases : - La première consiste à valider le potentiel géothermique à travers la réalisation d'un forage de prospection, ainsi qu'à approfondir les aspects techniques, économiques et juridiques liés à la future liaison énergétique ; - La seconde phase correspondra à la mise en œuvre opérationnelle du projet, avec la réalisation des infrastructures énergétiques (doublet géothermique, liaison et équipements associés), sous réserve de validation des résultats de la première phase. Ce projet fait donc bien partie d'une opération plus large, qui est celle de la mise en place d'une liaison énergétique entre le réseau GéniLac et la géothermie de Ferney-Voltaire. De manière plus globale, il constitue une première étape structurante visant à décarboner davantage la ZAC de Ferney-Genève, à améliorer le fonctionnement du réseau GéniLac et à promouvoir ces démonstrateurs à différentes échelles.
Section dimension transfrontalière : résumez la plus value transfrontalière de votre projet ?	La plus-value transfrontalière du projet repose sur la complémentarité des ressources, des compétences et des dynamiques territoriales entre la France et la Suisse. Dans le cadre du volet 1, elle se traduit par une approche coordonnée du développement d'un projet énergétique commun : la France porte la validation du potentiel géothermique à travers la réalisation d'un forage de prospection, tandis que la Suisse mène des études technico-économiques et juridiques permettant de consolider les conditions de mise en œuvre d'une future infrastructure énergétique transfrontalière. Cette articulation permet de sécuriser les choix et de préparer efficacement les phases opérationnelles. Pour le volet 2, cette dimension se matérialise par la création d'un pôle de compétences commun favorisant la coopération entre acteurs académiques, institutionnels et économiques. Elle permet d'accélérer l'innovation, de mutualiser les connaissances et de structurer un écosystème transfrontalier autour des réseaux de 5ème génération, avec un rayonnement à l'échelle du Grand Genève et des retombées durables en matière de formation, de recherche et de développement économique.

- II - Eligibilité au programme

1. Dimension transfrontalière et retombées du projet sur le territoire

Question	OUI	NON	N/A	Commentaire
Votre projet a-t-il été défini et monté en commun ?	X			En étroite collaboration entre les SIG, la SPL Terrinnov, Tenerrdis, Pays de Gex Entreprises, l'USMB, l'HEPIA et l'UNIGE.
Envisagez-vous de dégager, de part et d'autre, des moyens en personnel pour accompagner sa réalisation (ressources partagées) ?	X			Volet 1 : Désignation de « chef de projet - référent » du côté français et du côté suisse
Quelle est la complémentarité de chacun des partenaires dans le projet, en France et en Suisse : répartition des moyens, des rôles et des résultats (compétences complémentaires) ?	X			Volet 1 : Préparation de la future mise en commun des infrastructures énergétiques (géothermie et GéniLac) conduisant à une complémentarité des ressources (chaleur et froid), répartition des rôles entre les partenaires français (permis minier et puits de prospection pour vérifier le potentiel de la source) et suisses (études technico-économiques et juridiques pour consolider le projet), partage d'expérience en ce qui concerne les réseaux basses températures Volet 2 : co-encadrement de travaux de thèses de recherche, cartographie communes des ressources et compétences dans le domaine thématique, montage d'une formation continue commune franco-suisse
Votre projet sera-t-il réalisé en commun (réalisations communes) ?	X			Voir la répartition à la question suivante.

Quelles dispositions prévoyez-vous de prendre pour poursuivre le partenariat que vous avez engagé au-delà de la réalisation du projet (réalisations pérennes) ?	X			Volet 1 : La poursuite du partenariat repose sur la volonté commune de mener à terme le projet de liaison énergétique transfrontalière, à l'issue de cette première phase de validation : - Valorisation conjointe des résultats du forage de prospection et des études menées - Poursuite des échanges techniques, économiques et juridiques entre partenaires français et suisses - Structuration d'un partenariat durable en vue de la mise en œuvre opérationnelle future de l'infrastructure énergétique Volet 2 : Poursuite des activités de R&D, création d'un hub de compétences F-CH sur les réseaux thermiques 5ème génération et dissémination des bonnes pratiques, réitération périodique de la formation continue. Le deuxième volet du projet a pour objectif d'assurer la pérennité du projet sur le territoire transfrontalier. Cela se fera avec la poursuite des activités de R&D, création d'un living lab FR – CH sur les réseaux thermiques 5e génération pérenne, dissémination de bonnes pratiques, développement d'un écosystème économique transfrontalier.
---	---	--	--	--

Détaillez quelles sont les répercussions/retombées du projet sur le territoire de part et d'autre de la frontière pendant le projet, et/ou après le projet ? Préciser quel est l'impact réel du projet sur la zone de coopération (effets matériels et/ou immatériels pour le territoire transfrontalier franco-suisse). Ex : qui bénéficie du projet ou des résultats du projet ? Qui conserve le brevet, les équipements, les données ?... »	X			Volet 1 : - Production de données techniques fiables sur le potentiel géothermique du territoire (température, débits, productivité), valorisées par les partenaires français et suisses - Sécurisation du projet via l'obtention du cadre réglementaire et la consolidation des études technico-économiques et juridiques, amélioration de la connaissance du sous-sol à l'échelle du bassin genevois - Retombées économiques locales liées aux études et à la réalisation du forage de prospection - Préparation du développement futur d'une énergie locale, renouvelable et compétitive pour les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, usagers) - Renforcement de l'attractivité du Pays de Gex et du Grand Genève autour des enjeux de transition énergétique Volet 2 : Renforcement des compétences dans le domaine de la transition énergétique et des réseaux 5ème génération autour du réseau thermique transfrontalier Genève – Ferney, émergence de nouvelles compétences et création de savoir-faire et d'emplois, renforcement des compétences à travers la formation. Bénéficiaires : entreprises (nouveaux débouchés, nouvelles compétences à travers la formation), collectivités, opérateurs énergétiques, chercheurs.
--	---	--	--	--

Le cas échéant, précisez quel est l'impact du projet en dehors de la zone de coopération ?	X			Volet 1 : Avec ce projet, le territoire rayonnera comme un démonstrateur de développement de systèmes énergétiques bas carbone, notamment autour des réseaux basses températures. Le retour d'expérience pourra ainsi inspirer d'autres territoires et acteurs au-delà de la zone de coopération franco-suisse. Volet 2 : Impacts à travers le savoir-faire scientifique qui sera disséminé par les partenaires académiques (conférences, publications).
Quelle plus-value la dimension transfrontalière apporte-t-elle à votre projet ? En quoi votre projet contribue-t-il à renforcer la coopération transfrontalière ?	X			Volet 1 : Cette dimension transfrontalière permet de mobiliser et de croiser les expertises des deux pays, qui disposent chacun de retours d'expérience sur les réseaux basses températures, notamment à travers le réseau d'anergie de Ferney-Voltaire côté français et le réseau Génilac côté suisse. Les résultats des études et du forage seront mis en commun entre les partenaires, renforçant ainsi la connaissance partagée et la pertinence des choix pour la suite du projet. Elle favorise ainsi une approche coordonnée, en dépassant les logiques de frontière et en renforçant la coopération autour des enjeux de transition énergétique. Volet 2 : La création d'un pôle de compétences vient compléter et enrichir l'offre existante en matière d'accompagnement des entreprises, ciblée sur le domaine thématique, première formation professionnelle continue transfrontalière dans le domaine.

2. Conformité à la stratégie du programme

	-
Conformité à la stratégie du programme	La première partie du projet s'inscrit pleinement dans l'OS2 en contribuant au développement des énergies renouvelables à travers la préparation opérationnelle d'un projet géothermique transfrontalier. La réalisation du forage de prospection à Ferney-Voltaire, ainsi que les études associées, permettront de confirmer le potentiel d'une ressource renouvelable locale et de sécuriser les conditions de mise en œuvre d'une future infrastructure énergétique. En parallèle, les études menées côté suisse contribuent à structurer les modèles techniques, économiques et juridiques nécessaires à son déploiement. Cette approche participe à la planification et à l'intégration de solutions énergétiques bas carbone à l'échelle du territoire. Le second volet du projet vise à structurer un pôle transfrontalier de compétences favorisant l'innovation, la formation et la coopération entre acteurs autour des réseaux de 5ème génération et des communautés énergétiques. Il s'inscrit également dans l'OS2 en soutenant le développement coordonné de solutions renouvelables et de récupération d'énergie et en renforçant les dynamiques transfrontalières de production, de distribution et d'autoconsommation énergétique bas carbone.
En cas de sollicitation d'une subvention Interreg fédérale suisse, dans quelle mesure votre projet répond-il aux enjeux de la politique régionale de la Suisse en améliorant la compétitivité des territoires et en y générant de la valeur ajoutée ?	La compétitivité transfrontalière est renforcée par ce projet en préparant le développement d'une solution énergétique innovante et intégrée entre la Suisse et la France. La validation du potentiel géothermique côté français, combinée aux études technico-économiques et juridiques menées côté suisse, permet de sécuriser les conditions de mise en œuvre d'une future infrastructure énergétique bas carbone. Cette démarche contribue à améliorer l'attractivité économique du territoire en anticipant un approvisionnement énergétique durable, compétitif et local pour les entreprises et les collectivités. De plus, la création d'un pôle transfrontalier de compétences stimule l'innovation, la formation et l'émergence de nouvelles filières en lien avec les réseaux de 5ème génération. Le projet favorise ainsi la montée en expertise des acteurs locaux et renforce les dynamiques économiques transfrontalières, en générant une valeur ajoutée durable à travers la combinaison d'innovations techniques, de développement des compétences et de coopération entre partenaires suisses et français.

3. Contribution aux indicateurs

3.1 Indicateurs de réalisation

Nom de l'indicateur	Type de l'indicateur	Unité de l'indicateur	Valeur cible prévisionnelle 2026	Valeur cible prévisionnelle 2027	Valeur cible prévisionnelle 2028	Valeur cible totale	Description
---------------------	----------------------	-----------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	---------------------	-------------

RCO83 - Stratégies et plans d'action élaborés conjointement	Réalisation	Nombre	0	0	2	2	Élaboration conjointe de deux démarches transfrontalières : une stratégie de développement d'un projet géothermique (forage, études technico-économiques et juridiques du volet 1) et un plan d'actions pour structurer un pôle de compétences (volet 2).
---	-------------	--------	---	---	---	---	---

3.2 Indicateurs de résultat

Nom de l'indicateur	Type de l'indicateur	Unité de l'indicateur	Valeur cible prévisionnelle 2026	Valeur cible prévisionnelle 2027	Valeur cible prévisionnelle 2028	Valeur cible prévisionnelle 2029 n+1	Valeur cible totale	Description
RCR79 - Stratégies et plans d'action communs mis en œuvre par les organisations	Résultat	Nombre	0	0	2	-	2	Mise en œuvre des deux démarches élaborées : valorisation des résultats du forage et des études pour la suite du projet de liaison énergétique (volet 1) et déploiement des actions du pôle de compétences transfrontalier (volet 2).

4. Localisation du projet

	France	Précision Reste du monde (France)	Suisse	Précision Reste du monde (Suisse)
Localisation	Ain	Département de l'Ain	Genève	Canton de Genève

5. Localisation des actions du projet

Question	OUI	NON	N/A	Commentaire
----------	-----	-----	-----	-------------

Le projet prévoit-il des actions en dehors du territoire de coopération ? Préciser les zones concernées		X		Non, aucune action en dehors de la zone de coopération
Si oui, pour quels montants ? (détailler les actions concernées)			X	N/A
Ces actions bénéficient-elles directement au territoire de coopération du programme ? Sont-elles indispensables au projet ?			X	N/A

6. Contribution aux principes directeurs de sélection (selon l’OS retenu)

6.1 Critères spécifiques (France et Suisse)

	Réponse
Tout OS - Capitalisation	

Votre projet s'inscrit-il dans une démarche pérenne en capitalisant sur les connaissances, les travaux déjà menés ou les résultats d'autres démarches entreprises sur une thématique similaire (les opérations ayant bénéficié de fonds européens feront l'objet d'une attention particulière) ?	Le projet s'inscrit pleinement dans une démarche pérenne en capitalisant sur plusieurs études et travaux préalables menés à l'échelle du territoire transfrontalier. En premier lieu, il s'appuie sur les résultats du rapport d'évaluation DHC réalisé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateur de la Ville Durable ». Ce travail a permis d'identifier et de qualifier des ressources complémentaires pour alimenter et stocker la chaleur au sein du réseau d'anergie, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités de valorisation énergétique. Le projet repose ensuite sur le Concept Énergétique Territorial (CET) porté par Genève Aéroport, qui a permis d'analyser de manière globale les ressources énergétiques disponibles du secteur dans une logique de sobriété et d'efficacité énergétique. Cette étude a notamment mis en évidence la pertinence d'une liaison entre le réseau GéniLac et le territoire de Ferney-Voltaire, en identifiant les complémentarités entre les besoins en chaud et en froid à l'échelle transfrontalière. Une étude du bureau HydroGéo relative à l'évaluation du potentiel géothermique exploitable à Ferney-Voltaire a permis de caractériser la ressource et de confirmer la faisabilité d'une production locale de chaleur. En parallèle, une étude menée par ExerGo a porté sur la faisabilité d'une liaison énergétique par CO₂ entre Ferney-Voltaire et le Grand-Saconnex, apportant des éléments concrets sur les solutions techniques envisageables pour l'interconnexion. Enfin, la mise en œuvre opérationnelle du CET a fait l'objet d'une étude technico-économique conduite par un groupement composé de Manergy, Strategeo, Adaltys et Finance Consult, intégrant des volets techniques, financiers et juridiques. En s'appuyant sur les résultats des études HydroGéo et ExerGo, cette analyse a permis de quantifier le potentiel de la géothermie couplée au réseau GéniLac et de consolider la viabilité globale du projet. La première phase du projet, objet de la présente demande de subvention Interreg, comprend le dépôt du permis minier, la réalisation d'études complémentaires ainsi qu'un forage de prospection. Elle vise à valider les hypothèses issues des études préalables et à confirmer, le cas échéant, le potentiel de développement d'une future liaison énergétique transfrontalière. Par ailleurs, le volet 2 s'inscrit dans la continuité de ces travaux en visant à structurer et amplifier les collaborations existantes entre acteurs académiques, institutionnels et économiques. Il permettra de capitaliser sur les connaissances acquises pour développer un rôle de compétences transfrontalier, favoriser le transfert de savoir-faire et assurer la
Tout OS - Emploi dans l'Union Européenne	

La contribution financière du FEDER à votre projet se traduit-elle par une perte substantielle d'emplois dans d'autres territoires au sein de l'Union européenne ?	Non, la contribution financière du FEDER au projet ne se traduit pas par une perte d'emplois dans d'autres territoires de l'Union européenne. Au contraire, le projet est générateur d'activités et d'emplois à l'échelle locale et transfrontalière. Dans le cadre du volet 1, le projet engendrera des besoins en main-d'œuvre pour les études, l'ingénierie, le suivi réglementaire et la réalisation du forage de prospection, contribuant ainsi à la création d'emplois directs et indirects. Le volet 2, quant à lui, vise à structurer un écosystème innovant autour des réseaux de 5ème génération. Les actions de formation, de recherche et de diffusion prévues permettront de renforcer l'attractivité du territoire, de favoriser l'émergence de nouvelles activités et de soutenir le développement de compétences, contribuant ainsi à la création d'emplois durables plutôt qu'à leur déplacement.
Priorité 2, OS 1 - Diffusion de l'information	
Votre projet s'inscrit-il dans un des domaines d'excellence de la zone de coopération ?	N/A
Priorité 2, OS 2 - Domaines d'excellence	
Votre projet est-il complémentaire avec les domaines d'excellence en matière d'innovation dans la zone de coopération ?	N/A

6.2 Principes horizontaux

	Réponse
Egalité Femme Homme	

Votre projet contribue-t-il à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ?	Le projet contribue de manière indirecte à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément aux principes horizontaux de ce programme. Tout d'abord, le projet garantit un accès équitable à l'ensemble de ses actions (réunions, groupes de travail, formations, événements) sans distinction de genre. Cette approche se traduit par une participation ouverte et inclusive des partenaires, experts et bénéficiaires, dans une logique de non-discrimination et d'égalité de traitement. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les instances de gouvernance, les équipes projet et les interventions lors des actions d'animation et de diffusion. Cette vigilance s'inscrit dans une démarche visant à limiter les déséquilibres de représentation, notamment dans un secteur énergétique historiquement peu féminisé. Le volet 2 du projet contribue également à cet objectif à travers ses actions de formation, de sensibilisation et d'animation territoriale. En développant une offre de formation et un pôle de compétences ouverts à tous, le projet favorise l'accès des femmes aux métiers liés à l'énergie et aux réseaux de 5ème génération, participant ainsi à une meilleure mixité dans ces domaines. Enfin, les actions de communication et de valorisation du projet veilleront à promouvoir une représentation diversifiée des profils et à sensibiliser les acteurs aux enjeux d'égalité femmes-hommes, contribuant à diffuser ces bonnes pratiques à l'échelle du territoire. Ainsi, bien que l'égalité femmes-hommes ne constitue pas un objectif principal du projet, celui-ci y contribue de
Egalité des chances	
Votre projet encourage-t-il l'égalité des chances et prévient-il toute discrimination ?	Dans la continuité de la démarche présentée précédemment, le projet s'inscrit dans un cadre garantissant l'égalité des chances et la prévention de toute forme de discrimination. L'ensemble des actions prévues est ouvert à tous les publics, sans distinction liée au sexe, à l'origine, à la situation sociale, à l'âge ou à toute autre caractéristique personnelle. Les partenaires et contributeurs sont mobilisés uniquement sur la base de leurs compétences et de leur capacité à participer au projet, ce qui garantit un fonctionnement équitable et inclusif. Le projet, notamment à travers le volet 2, favorise une large diffusion des connaissances et des résultats, contribuant à rendre les ressources accessibles à un public diversifié et à éviter toute forme de sélection restrictive. Enfin, la dimension transfrontalière du projet renforce cette logique d'ouverture en facilitant les échanges entre acteurs de contextes variés, dans une approche fondée sur la coopération et l'inclusion. Ainsi, sans constituer un objectif spécifique du projet, les principes d'égalité des chances et de non-discrimination sont intégrés de manière transversale dans son organisation et ses modalités de mise en œuvre.
Développement durable	

Votre projet s'inscrit-il dans une ou plusieurs démarches de développement durable? Respecte t-il le principe consistant à ne pas causer de préjudice important?	Le projet s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable, en cohérence avec les objectifs de transition énergétique et de décarbonation des usages liés au chauffage et au rafraîchissement. A terme, la l'infrastructure énergétique reposera sur la mobilisation de ressources locales et renouvelables ou de récupération (géothermie, chaleur fatale, eau du lac), permettant de limiter significativement le recours aux énergies fossiles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire. La première phase du projet constitue donc une étape importante visant à préparer, à terme, la mise en œuvre de cette liaison entre la géothermie et le lac Léman, dans une logique d'optimisation des ressources à l'échelle transfrontalière. Concernant la ressource géothermique, le projet vise à en confirmer le potentiel à travers la réalisation d'un forage de prospection et des études associées. Cette phase amont permet de caractériser la ressource et d'évaluer ses conditions d'exploitation futures, dans une logique de durabilité et de maîtrise des impacts environnementaux. Le projet s'appuie également sur des études préalables approfondies (géologiques, hydrogéologiques, environnementales) et des analyses de risques, permettant d'anticiper et de maîtriser ses impacts potentiels. Cette démarche s'inscrit dans une logique de précaution et d'amélioration continue. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (DNSH) est ainsi intégré dès les phases amont du projet, notamment à travers la réduction des impacts environnementaux, la préservation des ressources naturelles et le choix de solutions énergétiques bas carbone. Les phases ultérieures permettront de préciser et de consolider ces engagements. Enfin, le volet 2 du projet contribue indirectement au développement durable en favorisant la recherche, la diffusion et la formation autour des réseaux de 5ème génération. Il participe à la montée en compétences des acteurs et à la reproductibilité de solutions énergétiques durables à plus large échelle. Ainsi, le projet combine valorisation de ressources locales, amélioration des connaissances et maîtrise des impacts environnementaux, dans une logique globale de développement durable.
--	--

6.3 Critères d'éco-conditionnalité

	Réponse
Priorité 1 OS 2.2	

Préciser les points suivants : - Modalités de prise en compte de la biodiversité, du patrimoine et du paysage au sein du projet et les éventuels impacts négatifs limités notamment lorsqu'il s'agit d'incidences significatives sur Natura 2000 et les autres sites remarquables d'un point de vue du paysage et de la biodiversité. - Modalités de valorisation d'espaces déjà artificialisés ou dégradés, ou favorisant la multifonctionnalité. - Utilisation de matériel certifié présentant un bilan environnemental favorable et mise en place d'aménagements réversibles.	- les études menées jusqu'ici (faisabilité de la liaison CO2, potentiel géothermique, CET Aéroport Nord) tiennent compte des contraintes environnementales du secteur transfrontalier où se situe le projet (voir les pièces jointes du dossier de candidature). - le projet s'implante sur un espace déjà artificialisé, la ZAC de Ferney-Genève, en cours de développement. La réalisation du forage de prospection (sur la zone Poterie) s'inscrit ainsi dans une logique de limitation de l'impact sur les espaces naturels et agricoles, tout en favorisant la multifonctionnalité du site. Les actions du volet 2 seront également accueillies au sein de cette zone, notamment dans le bâtiment Hotspot (B11). - les matériaux/équipements seront conformes aux normes en vigueur. Les aménagements seront conçus pour être évolutifs et, si possible, réversibles (ex : le forage de prospection sera rebouché si les résultats ne sont pas concluants).
Priorité 1 OS 2.4	
Préciser les moyens mis en œuvre au sein du projet afin de prévenir l'introduction d'espèces envahissantes, d'évaluer les effets à court, moyen et long terme sur l'ensemble des dimensions environnementales et, le cas échéant, définir des solutions alternatives. Lorsque pertinent, les actions sur la séquestration du carbone dans les forêts à des actions de préservation de la biodiversité seront précisées.	N/A
Priorité 2 OS 1.1	
Préciser les modalités mises en œuvre au sein du projet pour une approche responsable et respectueuse de l'environnement dans la gestion et le traitement des effluents ainsi que dans l'élimination des produits et des déchets toxiques dangereux.	N/A
Priorité 2 OS 1.2	
Préciser les modalités mises en œuvre au sein du projet afin de tenir compte de l'impact global du numérique tant sur la production du matériel que sur l'élimination des déchets.	N/A
Priorité 3 OS 3.2	
Préciser les stratégies et, ou plans sur la qualité de l'air au sein desquels les actions de mobilité mises en œuvre s'inscrivent. Détailler, lorsque pertinent, les mesures prises concernant le cycle de vie de la faune et de la flore, l'intégration paysagère, l'évaluation des nuisances à l'échelle globale et locale ainsi qu'aux incidences secondaires.	N/A
Priorité 4 OS 4.6	

Les projets ne doivent pas avoir d'impacts négatifs sur les milieux aquatiques. Afin d'éviter une hausse des incidences négatives du climat actuel et de son évolution attendue sur la population, la nature ou les biens, les opérations développant des infrastructures : - Ne contribuent pas à l'émergence d'îlots de chaleur urbains ; - Ne construisent pas en zone inondable ou potentiellement inondable à l'avenir en fonction de l'évolution du climat ; - Garantissent un confort d'été.	N/A
---	-----

6.4 Articulation avec les schémas français

	Réponse
Priorité 1 : votre projet s’articule-t-il avec le(s) schéma(s) concerné(s) ? (justifiez)	
-Les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET); -Les Stratégies de Cohérence Régionales pour l’Aménagement Numérique (SCORAN); -Les documents d'objectifs Natura 2000.	Le projet TerraEnergia s’inscrit en cohérence avec les orientations du SRADDET, notamment en matière de transition énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables locales. La valorisation du potentiel géothermique et les études associées contribuent aux objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique à l'échelle territoriale. Concernant la SCORAN, le projet n'est pas directement lié aux infrastructures numériques, mais il intègre une dimension d'innovation et de pilotage des réseaux énergétiques pouvant s'appuyer sur des outils numériques avancés. Le projet n'est pas situé au sein d'un site Natura 2000 identifié. Toutefois, des zones protégées sont présentes à proximité du territoire. Les procédures réglementaires prévues permettront de garantir l'absence d'impact significatif sur ces espaces.
Priorité 2 : votre projet s’articule-t-il avec le(s) schéma(s) concerné(s) ? (justifiez)	
-Les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) ; -Les Stratégies de Cohérence Régionales pour l’Aménagement Numérique (SCORAN) ; -Le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).	N/A
Priorité 3 : votre projet s’articule-t-il avec le(s) schéma(s) concerné(s) ? (justifiez)	
-Les Stratégies de Cohérence Régionales pour l’Aménagement Numérique (SCORAN) ; -Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT) de Bourgogne-Franche-Comté et le Schéma régional des services de transport d’Auvergne-Rhône-Alpes ; -Les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).	N/A
Priorité 4 : votre projet s’articule-t-il avec le(s) schéma(s) concerné(s) ? (justifiez)	

-Les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET); -Les Stratégies de Cohérence Régionales pour l'Aménagement Numérique (SCORAN); -Les Schémas Régionaux de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL); -Le contrat de plan interrégional État-Région du massif du Jura 2021-2027; -La stratégie régionale Montagne 2040; -Les documents d'objectifs Natura 2000.	N/A
Priorité 5 : votre projet s'articule-t-il avec le(s) schéma(s) concerné(s) ? (justifiez)	
Les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)	N/A

7. Comment assurez-vous la transférabilité des résultats du projet à d'autres organisations/régions/pays à l'extérieur du partenariat du projet ? Justifier de manière argumentée

Volet 1 – Une transférabilité fondée sur le retour d'expérience (REX/RETEX)

Ce volet repose sur des conditions territoriales particulièrement spécifiques (présence d'un potentiel géothermique profond exploitable, proximité du CERN et de ses rejets thermiques, valorisation du Lac Léman via le réseau GéniLac, configuration transfrontalière). Ces caractéristiques limitent la reproductibilité directe du modèle dans d'autres territoires.

Néanmoins, la transférabilité est assurée de manière indirecte mais structurée à travers une logique de capitalisation et de diffusion du retour d'expérience.

Dans le cadre de la première phase du projet (permis minier, études et puits de prospection), la transférabilité repose sur :

- la production de données techniques fiables sur le potentiel géothermique (forage de prospection, caractérisation de la ressource) ;
- des retours d'expérience sur les phases amont d'un projet géothermique (procédures réglementaires, gestion des risques, structuration du projet) ;
- des analyses technico-économiques et juridiques liées à la préparation d'un projet énergétique transfrontalier.

À plus long terme, et dans la perspective de la mise en œuvre de l'infrastructure énergétique, la transférabilité pourra également s'appuyer sur :

- Des enseignements techniques sur le déploiement de réseaux de 5e génération (5GDHC), en particulier sur l'intégration de ressources multiples (géothermie, récupération de chaleur fatale, réseaux de froid) ;
- Une analyse comparative de solutions innovantes de liaison énergétique ;
- Des retours d'expérience sur le montage juridique et organisationnel d'une infrastructure énergétique transfrontalière ;
- Des éléments d'évaluation technico-économique et de gestion des risques (forage, fonds de garantie, mutualisation des investissements).

Ces productions permettront à d'autres territoires, même ne disposant pas des mêmes ressources naturelles, de s'inspirer des méthodes, des outils d'aide à la décision et des modèles de gouvernance développés dans le cadre du projet.

Ainsi, bien que le modèle ne soit pas directement reproductible, le projet produira des connaissances, méthodes et retours d'expérience transférables à d'autres territoires engagés dans des démarches de transition énergétique.

Volet 2 – Une transférabilité active via structuration, diffusion et mise en réseau

Le second volet est, par nature, fortement orienté vers la transférabilité et la réplique.

La création d'un pôle de compétences transfrontalier, structuré autour de la recherche, de l'innovation, de l'animation territoriale et de la formation, vise explicitement à faciliter la diffusion des connaissances et des pratiques liées aux réseaux de 5e génération.

Plusieurs leviers contribuent à cette transférabilité :

- Production et partage de connaissances (WP1) : développement d'outils, de modèles de simulation et d'indicateurs répliquables, permettant à d'autres territoires d'analyser la pertinence de réseaux multi-énergies
- Approche Living Lab (WP2) : expérimentation en conditions réelles et valorisation des résultats auprès d'acteurs externes (collectivités, énergéticiens, aménageurs), notamment à travers des événements, visites et actions de sensibilisation
- Structuration d'un écosystème (WP0 & WP3) : formalisation de méthodes de gouvernance, de coopération transfrontalière et d'accompagnement de l'innovation, pouvant inspirer d'autres dynamiques territoriales
- Développement de l'offre de formation (WP4) : élaboration de contenus pédagogiques adaptés aux besoins émergents, contribuant à la montée en compétences d'acteurs potentiellement extérieurs au territoire.

L'ensemble de ces actions vise à positionner le territoire comme un démonstrateur ouvert, favorisant la diffusion volontaire des résultats à différentes échelles (régionale, nationale et européenne).

- III - Partenariat du projet

1. Liste des partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de File	SPL Territoire d'Innovation	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Ain

	Service industriel de Genève	Pouvoir public régional	Public	SUISSE	Région lémanique	Genève
	Université de Genève	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	SUISSE	Région lémanique	Genève
	Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Privé	SUISSE	Région lémanique	Genève
	Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Ain
	Tenerdis	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Privé	FRANCE	Rhône-Alpes	Isère
	Université Savoie Mont Blanc	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Savoie

2. Informations sur les partenaires

Services Industriels de Genève

Référence du partenaire	99976
Rôle du partenaire dans le projet	Chef de File
Adresse	Chemin du Château Bloc 2 1219 Vernier SUISSE

Représentant légal	
Service	
Personne de contact	Malla Fabrice fabrice.malla@sig-ge.ch
NUTS 3	CH013 Genève
Statut de la structure	Public
Type de partenaire	Pouvoir public régional

SPL Territoire d'Innovation

Référence du partenaire	99975
Rôle du partenaire dans le projet	Chef de File
Adresse	13C chemin de Levant 01210 Ferney-Voltaire FRANCE
Représentant légal	
Service	
Personne de contact	Bouvard Gilles gilles.bouvard@terrinnov-spl.fr
NUTS 3	FRK21 Ain
Statut de la structure	Public
Type de partenaire	PME (micro, petite, moyenne entreprise)

Université Savoie Mont Blanc

Référence du partenaire	99981
-------------------------	-------

Rôle du partenaire dans le projet	Partenaire
Adresse	60 avenue du lac Léman LOCIE, bâtiment Helios, Savoie Technolac 73376 Le Bourget du Lac FRANCE
Représentant légal	
Service	
Personne de contact	Ménézo Christophe christophe.menezo@univ-smb.fr
NUTS 3	FRK27 Savoie
Statut de la structure	Public
Type de partenaire	Institut d'enseignement supérieur et de recherche

Tenerrdis

Référence du partenaire	99980
Rôle du partenaire dans le projet	Partenaire
Adresse	19 rue des Berges 38024 Grenoble Cedex FRANCE
Représentant légal	
Service	
Personne de contact	Bonino Pauline pauline.bonino@tenerrdis.fr
NUTS 3	FRK24 Isère

Statut de la structure	Privé
Type de partenaire	Groupes d'intérêt y compris les ONG

Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Référence du partenaire	99979
Rôle du partenaire dans le projet	Partenaire
Adresse	135 rue de Genève 01170 Gex FRANCE
Représentant légal	
Service	
Personne de contact	Lainel Laura llainel@paysdegexagglo.fr
NUTS 3	FRK21 Ain
Statut de la structure	Public
Type de partenaire	Pouvoir public local

Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA

Référence du partenaire	99978
Rôle du partenaire dans le projet	Partenaire
Adresse	4 rue de la prairie 1202 Genève SUISSE
Représentant légal	

Service	
Personne de contact	Desthieux Gilles gilles.desthieux@hesge.ch
NUTS 3	CH013 Genève
Statut de la structure	Privé
Type de partenaire	Institut d'enseignement supérieur et de recherche

Université de Genève

Référence du partenaire	99977
Rôle du partenaire dans le projet	Partenaire
Adresse	24 rue du Général Dufour 1204 Genève SUISSE
Représentant légal	
Service	
Personne de contact	Hollmuller Pierre pierre.hollmuller@unige.ch
NUTS 3	CH013 Genève
Statut de la structure	Public
Type de partenaire	Institut d'enseignement supérieur et de recherche

3. Compétences et expériences des partenaires

	Dans quelle mesure les compétences de la structure sont-elles utiles pour le projet ? Justifier de manière argumentée.
SPL Territoire d'Innovation	La SPL Territoire d'Innovation est une société d'aménagement en charge de la mise en œuvre de projets urbains, notamment de la ZAC Ferney-Genève Innovation. Elle assure des missions allant de l'acquisition foncière à la réalisation des équipements et espaces publics, en passant par les études et l'aménagement des sols. Elle est également en charge du développement du réseau d'anergie local, ce qui l'amène à rechercher et intégrer des solutions énergétiques innovantes, comme celles portées par le projet. Son expertise en pilotage de projets complexes, sa coordination des acteurs publics et privés et sa connaissance fine du territoire en font un acteur clé pour garantir la faisabilité, l'intégration et la cohérence du projet.
Services Industriels de Genève	Les Services industriels de Genève (SIG) sont un acteur majeur de la transition énergétique du canton de Genève, avec une expertise reconnue dans la conception, la réalisation et l'exploitation d'infrastructures énergétiques à l'échelle territoriale. SIG exploite notamment le réseau GénLac, l'un des plus importants réseaux de froid renouvelable d'Europe, fondé sur des principes de réseaux à basse température et d'optimisation énergétique. Cette expérience confère à SIG une maîtrise approfondie des réseaux de 5 ^e génération, de l'intégration de sources renouvelables et du pilotage multi-énergies. Dans le cadre du projet, SIG joue un rôle central dans la mise en œuvre de la liaison énergétique transfrontalière et dans la coordination avec les partenaires suisses, garantissant la robustesse technique et la cohérence globale du projet.
Université de Genève	L'Université de Genève (UNIGE) dispose d'une longue expérience en recherche interdisciplinaire sur les systèmes énergétiques et la planification énergétique territoriale. À travers ses équipes spécialisées, UNIGE développe des méthodes d'analyse, de modélisation et d'optimisation des systèmes énergétiques intégrant des sources renouvelables et des réseaux thermiques avancés. Dans le projet TerraEnergia, UNIGE apporte son expertise scientifique pour l'analyse du fonctionnement des réseaux de 5 ^e génération, la valorisation des données issues du démonstrateur et l'évaluation des performances énergétiques et environnementales. Sa collaboration étroite avec les acteurs institutionnels et opérationnels garantit la robustesse scientifique et la portée stratégique des travaux menés.
Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	HEPIA dispose d'une expertise reconnue en ingénierie énergétique, en particulier dans les domaines de la planification des réseaux thermiques, de l'efficacité énergétique et de la transition énergétique des territoires. L'école est fortement impliquée dans des projets de recherche appliquée en lien avec les réseaux de chaleur et de froid, l'intégration des énergies renouvelables et l'analyse des systèmes énergétiques complexes. Dans le cadre du projet TerraEnergia, HEPIA contribue aux activités de recherche, de dissémination des connaissances et pilote le volet formation continue. Son ancrage académique et sa proximité avec les acteurs opérationnels renforcent le lien entre innovation scientifique, formation et besoins concrets du territoire transfrontalier.

Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	Pays de Gex Entreprises jouera un rôle structurant dans la transformation de l'infrastructure énergétique transfrontalière en levier de développement économique, en mobilisant son expertise en animation d'écosystèmes d'innovation, en accompagnement de PME et en ingénierie de projets territoriaux. Dans le cadre du WP3 et WP6, Pays de Gex Entreprises assurera la structuration opérationnelle du futur pôle de compétences ainsi que la mise en œuvre d'actions pilotes visant à démontrer le potentiel économique de l'infrastructure énergétique. L'objectif est de passer d'une infrastructure technique à un démonstrateur économique transfrontalier capable de générer innovation, coopération industrielle et projets entrepreneuriaux. Cette approche permettra de tester un modèle reproductible à l'échelle européenne pour la valorisation économique des infrastructures énergétiques transfrontalières.
Tenerdis	Tenerdis est le pôle de compétitivité de la transition énergétique situé dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Rassemblant des acteurs économiques, des universités, des centres de recherche et des collectivités territoriales, Tenerdis œuvre pour le développement de l'innovation sur le territoire. Les réseaux de chaleur urbains font partie des filières couvertes par le pôle, nous agissons pour leur déploiement, en mettant en relation les différents acteurs de la filière et les donneurs d'ordre. Le projet TerraEnergia pourra donc s'appuyer sur le réseau, les compétences et l'expérience du pôle pour sa mise en œuvre. Le rôle proposé pour Tenerdis dans le projet est dans la continuité de son travail ce qui permet d'avoir une base solide pour le développement du living lab et des actions de communication et de dissémination autour du projet.
Université Savoie Mont Blanc	L'USMB a travers le laboratoire LOCIE apporte au projet une expertise reconnue en modélisation, simulation et analyse des systèmes énergétiques complexes, en particulier des réseaux multi-sources/multi-énergies. L'USMB contribuera à l'optimisation et au pilotage des flux multi-énergies (géothermie issue de la récupération de chaleur du CERN, réseau Génilac, production photovoltaïque et photovoltaïque/thermique), ainsi qu'au développement d'indicateurs de performance et d'outils d'analyse et de suivi. Son implication permettra également de valoriser les données issues du démonstrateur territorial et de produire des retours d'expérience utiles à la diffusion et à la répliquabilité des solutions développées à l'échelle transfrontalière.

4. Gouvernance du projet

La gouvernance du projet repose sur une organisation structurée et partenariale associant les acteurs français et suisses. Pour le volet 1, un comité de pilotage (COPIL) franco-suisse assurera le suivi stratégique du projet, complété par des points d'avancement mensuels entre les chefs de file afin de garantir la bonne coordination des actions opérationnelles.

Pour le volet 2, la gouvernance s'appuie également sur un COPIL réunissant partenaires techniques et financeurs, ainsi que sur un comité technique (COTECH) chargé du suivi opérationnel, de la coordination des travaux et de l'animation des différents WP.

- IV - Présentation détaillée du projet

1. Plan de travail

Groupe d'activités (WP)	1 WP0 : permis minier		
Activité	1.1 Obtention du permis minier	Date de début	2026-04-13
		Date de fin	2027-12-31
Description	Le WP0 vise à sécuriser le projet géothermique par l'obtention des autorisations minières nécessaires à la réalisation des forages. Sur la base des études de potentiel, la stratégie repose sur un dépôt progressif des dossiers réglementaires : Autorisation de Recherches (AR) et Autorisation de Travaux Miniers, puis Permis d'Exploiter (PEX). La procédure inclut un examen environnemental au cas par cas pouvant conduire à une étude d'impact. Le WP comprend le montage des dossiers et l'accompagnement durant leur instruction.		
Livrables	+ 1 x 1.1.1-Dossier règlementaire du permis minier + 1 x 1.1.2-Suivi de l'instruction et obtention de l'accord de la DREAL		
Partenaire principal	SPL Territoire d'Innovation		
Partenaires			
Localisation	+ Ain Le WP0 est piloté depuis Ferney-Voltaire, depuis la SPL Territoire d'Innovation, en lien direct avec le secteur d'implantation du projet. Les échanges seront principalement réalisés en visioconférence avec le BE et les services instructeurs.		
Groupe d'activités (WP)	2 WP1 : géothermie		
Activité	2.1 Réalisation du puits de prospection	Date de début	2026-04-20
		Date de fin	2028-12-29
Description	Le WP1 vise à caractériser et sécuriser le potentiel de la ressource géothermique à Ferney-Voltaire, sur la base des études existantes. Il comprend la réalisation d'études complémentaires, l'analyse technico-économique et la gestion des risques. Après obtention du permis minier, un forage de prospection sera réalisé afin de valider les hypothèses et confirmer le potentiel géothermique du site. Les résultats permettront de consolider les connaissances et de préparer les conditions de mise en œuvre du projet de la liaison énergétique entre le futur doublet géothermique et le réseau GéniLac (si les résultats du forage test sont concluants).		
Livrables	+ 1 x 2.1.1-Rapport d'exécution du puits de prospection		
Partenaire principal	SPL Territoire d'Innovation		

Partenaires	+ Université de Genève + Services Industriels de Genève		
Localisation	+ Ain Le projet est localisé sur la ZAC Ferney-Genève Innovation à Ferney-Voltaire. Le puits de prospection sera implanté sur le secteur Poterie, tandis que les réunions relevant du permis minier et des études complémentaires seront principalement en visio		
Groupe d'activités (WP)	3 WP2 : Études technico-économiques et juridiques de la liaison énergétiques		
Activité	3.1 Etudes technicoéconomiques comparatives de la liaison avec 2 variantes : CO2 ou hydraulique	Date de début	2026-05-04
		Date de fin	2028-12-29
Description	Le WP2 vise à consolider la faisabilité et le dimensionnement préliminaire de la future liaison énergétique transfrontalière entre la ressource géothermique de Ferney-Voltaire et le réseau Génilac. Elle intègre une analyse comparative de scénarios, notamment : - Une liaison via CO ₂ comme vecteur énergétique (exploitation du changement de phase) dans une galerie technique d'un tunnel passant sous les pistes de l'aéroport, - Une liaison alternative en eau classique via deux conduites d'eau contournant l'aéroport. L'analyse couvre la faisabilité, les hypothèses de dimensionnement, les coûts CAPEX/OPEX, les risques et contraintes, ainsi que les conditions d'intégration au système énergétique existant et à ses exigences d'exploitation.		
Livrables	+ 1 x 3.1.1-Rapport d'étude technico-économique comparatif des scénarios de liaison + 1 x 3.1.2-Note de prédimensionnement et schéma de principe de l'interconnexion avec Genilac		
Partenaire principal	Services Industriels de Genève		
Partenaires	+ SPL Territoire d'Innovation		
Localisation	+ Genève Le WP2 est piloté depuis Genève, depuis les SIG, en lien direct avec le secteur d'implantation du projet. Les échanges seront principalement réalisés en visioconférence avec la SPL, les BE et autres partenaires.		
Activité	3.2 Elaboration d'un plan d'affaire financier, analyse juridique, analyse de risques et recherche de financements/subvention.	Date de début	2026-05-04
		Date de fin	2028-12-29

Description	Cette activité vise à sécuriser les conditions de mise en œuvre de la future infrastructure transfrontalière en consolidant : - Le modèle d'affaires (hypothèses de valorisation, conditions économiques et modalités d'exploitation, durée d'exploitation...), - Le cadre juridique et organisationnel (schéma de gouvernance, principes de contractualisation des échanges énergétiques et responsabilités, analyse de risques...), - Les modalités de coordination des investissements et d'achats (articulation avec la logique de mutualisation / groupement de commandes prévue à l'échelle du projet). - La recherche de financements/subventions		
Livrables	+ 1 x 3.2.1-Note récapitulant le modèle d'affaires retenue, le cadre juridique et trajectoire de mise en œuvre + 1 x 3.2.2-Lettres de sollicitation ou d'acceptation de financements/subventions		
Partenaire principal	Services Industriels de Genève		
Partenaires	+ SPL Territoire d'Innovation		
Localisation	+ Genève Le WP2 est piloté depuis Genève, depuis les SIG, en lien direct avec le secteur d'implantation du projet. Les échanges seront principalement réalisés en visioconférence avec la SPL, les BE et autres partenaires.		
Groupe d'activités (WP)	4 WP3 : Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie		
Activité	4.1 Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie	Date de début	2027-01-01
		Date de fin	2028-03-15
Description	Ce WP vise à structurer les bases opérationnelles nécessaires à la création d'un pôle transfrontalier d'innovation dédié aux réseaux énergétiques de nouvelle génération. L'objectif est de dépasser la théorie pour aboutir à une feuille de route permettant la mise en place d'un dispositif de coopération économique et scientifique. Travaux : - Définition d'un modèle de gouvernance opérationnel - Définition du modèle économique du pôle (financement publiques/privées) - Identification des fonctions opérationnelles nécessaires - Formalisation d'un cadre juridique permettant la coopération France-Suisse - Élaboration d'un plan de déploiement opérationnel à 3–5 ans - Préparation des conditions de pérennisation après le projet Interreg		
Livrables	+ 1 x 4.1.1-Plan stratégique et opérationnel du pôle		

Partenaire principal	Communauté d'Agglomération du Pays de Gex		
Partenaires	+ Université de Genève + Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA + Tenerrdis + Université Savoie Mont Blanc + Services Industriels de Genève + SPL Territoire d'Innovation		
Localisation	+ Ain N/A		
Groupe d'activités (WP)	5 WP4 : Recherche, données et transfert		
Activité	5.1 Recherche, données et transfert	Date de début	2027-01-01
		Date de fin	2028-12-29
Description	Les actions scientifiques développées dans ce WP visent à accompagner la création d'activité basée sur de nombreuses innovations (réseaux multi-énergie, incorporation et tests de nouveaux composants tels que solaire PV-T, stockage, etc...) ; développer des technologies des pointes ; offrir un cadre pour créer des concepts énergétiques territoriaux autour des réseaux de 5ème génération ; développer des méthodes d'analyses, formuler des indicateurs pertinents, des outils et modèles permettant de mener des simulations dynamiques en temps réel et prédictives à court terme (approvisionnement en énergie en phase avec la météo) et long terme (scénarios de changement climatique).		
Livrables	+ 1 x 5.1.1-Définition de la plateforme intégrée de gestion, supervision et analyse des données énergétiques territoriales + 1 x 5.1.2-Stratégie et outils de transfert des connaissances vers les acteurs du territoire (Living Lab & Fab Lab)		
Partenaire principal	Université Savoie Mont Blanc		
Partenaires	+ Services Industriels de Genève + Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA + Tenerrdis + Communauté d'Agglomération du Pays de Gex + SPL Territoire d'Innovation		
Localisation	+ Ain N/A		
Groupe d'activités (WP)	6 WP 5 : Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial		
Activité	6.1 Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial	Date de début	2027-01-01
		Date de fin	2028-12-29

Description	Le Living Lab, véritable vitrine du pôle de compétences TerraEnergia, a pour but de prendre le réseau d'anergie comme un laboratoire « grandeur nature et en conditions réelles ». Il a pour ambition d'agréger les partenariats industriels, économiques et scientifiques afin d'encourager la coopération sur le territoire ainsi que la recherche et le développement économique. Cela se fera via tout d'abord une recension des acteurs pertinents (en lien avec le travail effectué dans les autres WP), des rendez-vous dédiés et surtout l'organisation d'évènements transfrontaliers. Un des objectifs de WP est également de présenter le travail fait à l'échelle territoriale aux acteurs français et européens intéressés.		
Livrables	+ 1 x 6.1.1-Compte rendu des actions de communication + 1 x 6.1.2-Compte rendu des évènements		
Partenaire principal	Tenerdis		
Partenaires	+ Communauté d'Agglomération du Pays de Gex + Services Industriels de Genève		
Localisation	+ Ain N/A		
Groupe d'activités (WP)	7 WP6 : Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique		
Activité	7.1 Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique	Date de début	2027-01-01
		Date de fin	2028-12-29
Description	Ce Work Package vise à démontrer concrètement la capacité de l'infrastructure énergétique transfrontalière à générer de l'innovation économique, à favoriser l'émergence de projets entrepreneuriaux et à structurer un écosystème transfrontalier d'innovation dans le domaine des réseaux énergétiques de nouvelle génération. L'objectif est de passer d'une logique d'infrastructure à une logique de démonstrateur économique permettant de tester le potentiel de création de valeur, d'innovation et de coopération industrielle. Ce WP constitue ainsi le volet démonstrateur du projet. Ce WP permettra de démontrer la capacité du projet à générer un impact économique concret.		
Livrables	+ 1 x 7.1.1-Structuration et stratégie de l'écosystème d'innovation + 1 x 7.1.2-Étude de faisabilité d'un incubateur énergie		
Partenaire principal	Communauté d'Agglomération du Pays de Gex		
Partenaires	+ Services Industriels de Genève		
Localisation	+ Ain N/A		
Groupe d'activités (WP)	8 WP 7 : Formation continue autour des acteurs		

Activité	8.1 Formation continue autour des acteurs	Date de début	2026-06-01
		Date de fin	2028-12-29
Description	Les missions de ce WP consistent à établir, dans la région du Grand Genève, une cartographie, ou une actualisation des cartographies existantes, des formations professionnelles liées à la transition énergétique et spécifiquement sur la planification de réseaux thermiques de dernière génération, et d'établir une maquette d'une offre pédagogique répondant aux besoins du territoire.		
Livrables	+ 1 x 8.1.1-Note de cadrage sur les enjeux de formation et de compétences		
Partenaire principal	Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA		
Partenaires	+ Université de Genève		
Localisation	+ Genève N/A		

Liste des livrables du projet

Groupe d'activités (WP)	Activité	ID	Type d'unité	Unité	Nom du livrable	Description	Valeur prévisionnelle totale
1 WP0 : permis minier	1.1 Obtention du permis minier	183609	Etudes / analyse	Nombre	1.1.1 Dossier réglementaire du permis minier	Le 1er livrable de ce WP0 sera le dossier d'examen environnemental et les dossiers réglementaires (AR et travaux miniers) finalisés et transmis à la DREAL pour instruction, incluant les pièces techniques, administratives et environnementales.	1

1 WP0 : permis minier	1.1 Obtention du permis minier	183610	Etudes / analyse	Nombre	1.1.2 Suivi de l'instruction et obtention de l'accord de la DREAL	Le second livrable correspondra au suivi de l'instruction des dossiers, incluant les échanges avec la DREAL et les services de l'État, jusqu'à l'obtention de l'accord administratif permettant la poursuite du projet.	1
2 WP1 : géothermie	2.1 Réalisation du puits de prospection	183611	Etudes / analyse	Nombre	2.1.1 Rapport d'exécution du puits de prospection	Rapport de réalisation du forage test, présentant les résultats des tests (température, débits, productivité) et permettant de confirmer ou non le potentiel géothermique du site, conditionnant le futur de la réalisation de la liaison énergétique.	1
3 WP2 : Études technico-économiques et juridiques de la liaison énergétiques	3.1 Etudes technicoéconomiques comparatives de la liaison avec 2 variantes : CO2 ou hydraulique	183991	Etudes / analyse	Nombre	3.1.1 Rapport d'étude technico-économique comparatif des scénarios de liaison	Rapport d'analyse technico-économique comparant des scénarios de liaison énergétique (CO ₂ et hydraulique) : hypothèses de dimensionnement, performances attendues, coûts, risques et contraintes d'exploitation (selon le potentiel géothermique réel).	1

3 WP2 : Études technico-économiques et juridiques de la liaison énergétiques	3.1 Etudes technicoéconomiques comparatives de la liaison avec 2 variantes : CO2 ou hydraulique	18399 2	Etudes / analyse	Nombre	3.1.2 Note de prédimensionnement et schéma de principe de l'interconnexion avec Genilac	Note de prédimensionnement et schéma de principe de l'interconnexion entre la géothermie de Ferney-Voltaire et le réseau Genilac : conditions d'interface, exigences d'exploitation, intégration au réseau existant et phasage indicatif de mise en œuvre.	1
3 WP2 : Études technico-économiques et juridiques de la liaison énergétiques	3.2 Elaboration d'un plan d'affaire financier, analyse juridique, analyse de risques et recherche de financements/subvention.	18399 3	Etudes / analyse	Nombre	3.2.1 Note récapitulant le modèle d'affaires retenue, le cadre juridique et trajectoire de mise en œuvre	Note de synthèse consolidant le modèle d'affaires retenu pour la future liaison énergétique transfrontalière, incluant les hypothèses économiques, les modalités d'exploitation, le cadre le schéma de gouvernance.	1
3 WP2 : Études technico-économiques et juridiques de la liaison énergétiques	3.2 Elaboration d'un plan d'affaire financier, analyse juridique, analyse de risques et recherche de financements/subvention.	18399 4	Etudes / analyse	Nombre	3.2.2 Lettres de sollicitation ou d'acceptation de financements/subventions	Lettres de sollicitation, d'intention ou d'acceptation de financements et subventions complémentaires, notamment côté suisse, permettant d'étayer la faisabilité financière et la viabilité économique du projet d'infrastructure énergétique.	1

4 WP3 : Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie	4.1 Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie	18366 2	Etudes / analyse	Nombre	4.1.1 Plan stratégique et opérationnel du pôle	Ce rapport comprendra : - Modèle de gouvernance validé - Modèle économique du pôle - Roadmap opérationnelle transfrontalière - Plan d'investissement prévisionnel - Schéma organisationnel du pôle - Plan de pérennisation post-Interreg	1
5 WP4 : Recherche, données et transfert	5.1 Recherche, données et transfert	18372 8	Logiciel	Nombre	5.1.1 Définition de la plateforme intégrée de gestion, supervision et analyse des données énergétiques territoriales	Architecture d'une infrastructure numérique centralisée permettant de collecter, stocker, superviser et analyser les données issues des différentes sources énergétiques et des réseaux 5GHC du territoire.	1
5 WP4 : Recherche, données et transfert	5.1 Recherche, données et transfert	18372 9	Etudes / analyse	Nombre	5.1.2 Stratégie et outils de transfert des connaissances vers les acteurs du territoire (Living Lab & Fab Lab)	Structurer le transfert de données, connaissances et outils vers les acteurs du territoire pour favoriser l'innovation et la prise de décision : identification des parties prenantes, typologie des connaissances et modalités de transfert adaptées.	1

6 WP 5 : Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial	6.1 Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial	18398 7	Action de communication	Nombre	6.1.1 Compte rendu des actions de communication	Ce livrable présentera les actions de communication menées dans le projet : postes réseaux sociaux, présentations du projet, actions sur les sites internet, communiqués de presse ainsi que retombées	1
6 WP 5 : Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial	6.1 Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial	18398 8	Autre	Nombre	6.1.2 Compte rendu des événements	Ce livrable présentera les compte rendus des rendez-vous et des événements qui ont eu lieu dans le cadre du projet.	1
7 WP6 : Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique	7.1 Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique	18366 3	Etudes / analyse	Nombre	7.1.1 Structuration et stratégie de l'écosystème d'innovation	Ce livrable comprendra : - Une cartographie de l'écosystème transfrontalier - Un réseau d'innovation structuré - Une feuille de route innovation énergie - Un plan d'actions entrepreneurial	1

7 WP6 : Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique	7.1 Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique	18366 5	Etudes / analyse	Nombre	7.1.2 Étude de faisabilité d'un incubateur énergie	Le WP6 analysera les conditions nécessaires à la création d'un incubateur spécialisé via cette étude de faisabilité d'un incubateur énergie qui comprendra : - besoins marché - modèle économique - partenaires - articulation avec structures existantes	1
8 WP 7 : Formation continue autour des acteurs	8.1 Formation continue autour des acteurs	18400 4	Formation	Nombre	8.1.1 Note de cadrage sur les enjeux de formation et de compétences	Note de cadrage exploratoire sur les compétences pour la transition énergétique territoriale et des pistes de formation continue transfrontalière. Elle précise objectifs, thématiques, formats, modalités et articulations Suisse-France.	1

2. Rôle des partenaires impliqués dans les activités

	Activités du plan de travail	Rôle de chacun des partenaires impliqués. Description précise et justifiée.
SPL Territoire d'Innovation	- WP0 : permis minier - WP1 : géothermie - WP2 : Études technico-économiques et juridiques - WP3 : Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie - WP4 : Recherche, données et transfert	La SPL Territoire d'Innovation intervient principalement sur les WP0 (permis minier) et WP1 (géothermie), en tant que structure pilote du projet à Ferney-Voltaire. Elle pilote le montage des dossiers réglementaires, coordonne les études et assure le suivi des procédures administratives auprès des services de l'État, avec un retour des offres du marché permis minier prévu le 13 avril. Elle est également en charge de la préparation, de la passation et du pilotage des marchés publics liés aux travaux du forage de prospection, ainsi que de la coordination opérationnelle des intervenants jusqu'à la réalisation du puits. La SPL Terrinnov est également partenaires des WPs 2, 3 et 4. En ce qui concerne les études technico-économiques et juridiques de la future liaison transfrontalière, la collaboration entre les SIG et la SPL Terrinnov est obligatoire. Pour les WPs 3 et 4, l'entreprise interviendra notamment comme "base de données" des études déjà réalisées sur le territoire.
Services Industriels de Genève	WP1 : Géothermie WP2 : Études technico-économiques et juridiques WP3 : Structuration opérationnelle et gouvernance du pôle WP4 : Recherche, données et transfert WP5 : Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial WP6 : Déploiement d'un écosystème d'innovation	SIG intervient principalement en pilote du WP2, et comme partenaire sur plusieurs autres WPs, en tant qu'opérateur énergétique public suisse et gestionnaire du réseau GeniLac. SIG pilote les études technico économiques et juridiques visant à sécuriser la future liaison énergétique transfrontalière, en analysant les scénarios techniques, les modèles économiques, les conditions de gouvernance et de contractualisation. SIG contribue également aux travaux de recherche, de structuration du pôle d'innovation et de démonstration économique, en apportant son expertise sur l'exploitation de réseaux énergétiques de nouvelle génération et l'intégration de ressources renouvelables à l'échelle territoriale.

Université de Genève	WP1 : Géothermie WP3 : Structuration opérationnelle et gouvernance du pôle WP7 : Formation continue	L'Université de Genève intervient comme partenaire scientifique sur les WP1, WP3 et WP7. Elle apporte une expertise académique reconnue dans l'analyse des systèmes énergétiques complexes, la modélisation des flux thermiques et l'intégration des ressources renouvelables dans les réseaux multi-énergies. Dans le cadre du WP1, UNIGE contribue à l'analyse du potentiel géothermique et à l'évaluation des scénarios d'exploitation. Elle participe également à la structuration du pôle d'innovation transfrontalier et au développement de formations continues, en lien avec les besoins en compétences identifiés pour la transition énergétique du territoire.
Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	WP3 : Structuration opérationnelle et gouvernance du pôle WP4 : Recherche, données et transfert WP7 : Formation continue	HEPIA est impliquée dans les WP3, WP4 et WP7, en tant qu'acteur académique appliqué, orienté ingénierie, innovation et formation. Elle contribue à la structuration du pôle transfrontalier d'innovation énergétique, au développement des activités de recherche et de transfert de connaissances, ainsi qu'à la mise en place de formations continues adaptées aux besoins des acteurs publics et privés. Son rôle vise à assurer le lien entre recherche appliquée, expérimentation (living lab) et développement de compétences, au service de la transition énergétique et des réseaux de nouvelle génération.
Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	- WP3 : Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie - WP6 : Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique - WP4 : Recherche, données et transfert - WP5 : Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial	WP3 : PGE pilote de la structuration opérationnelle et du modèle de gouvernance → pilote du modèle de gouvernance et de la feuille de route transfrontalière. WP6 : Suivi des actions pilotes, animation économique et accompagnement des entreprises WPs 4 et 5 : partenaires.
Tenerrdis	- WP5 : Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial - WP3 : Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie - WP4 : Recherche, données et transfert	Tenerrdis est le partenaire pilote du WP5 et assure la coordination des actions de communication, de dissémination et d'animation du projet. Il valorise les résultats, organise des événements et des rencontres avec les acteurs du territoire, et diffuse les avancées du projet auprès des acteurs économiques, industriels et institutionnels. Tenerrdis participe également à l'identification et à la mobilisation des acteurs afin de structurer un écosystème autour de TerraEnergia. En parallèle, Tenerrdis intervient comme partenaire dans les WP 3 et 4.

Université Savoie Mont Blanc	- WP3 : Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie - WP4 : Recherche, données et transfert - WP7 : Opportunité de formation continue	WP4 (Recherche, données et transfert) : L'USMB pilotera les travaux scientifiques liés à la modélisation et à l'analyse des réseaux multi-énergies de 5^e génération. En partenariat avec HES-HEPIA elle développera des outils de simulation et des indicateurs de performance, et contribuera à l'exploitation des données du démonstrateur pour améliorer le pilotage et la compréhension de ces systèmes énergétiques complexes. WP7 : En complémentarité avec HEPIA, partenaire académique Suisse, l'USMB contribuera à la construction de l'offre de formation transfrontalière sur les réseaux énergétiques de nouvelle génération. HEPIA apportera son expertise en structuration des formations et en lien avec les acteurs professionnels, et l'USMB complètera sur la base de ses compétences scientifiques pour définir les contenus techniques (modélisation, simulation, intégration des Énergies Renouvelables et de Récupération, pilotage des réseaux). WP3 : partenaire
------------------------------	---	--

3. Planning de réalisation

Groupe d'activités (WP)	Activité	2026				2027				2028			
1 WP0 : permis minier			P	P	P L.183609	P	P	P	P L.183610				
	1.1 Obtention du permis minier		A	A	A 1.1.1 L.183609	A	A	A	A 1.1.2 L.183610				
2 WP1 : géothermie			P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P L.183611
	2.1 Réalisation du puits de prospection		A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A 2.1.1 L.183611

3 WP2 : Études technico-économiques et juridiques de la liaison énergétique			P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P L.183991 L.183992 L.183993 L.183994
3.1 Etudes technicoéconomiques comparatives de la liaison avec 2 variantes : CO2 ou hydraulique			A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A 3.1.1 L.183991 3.1.2 L.183992
3.2 Elaboration d'un plan d'affaire financier, analyse juridique, analyse de risques et recherche de financements/subvention.			A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A 3.2.1 L.183993 3.2.2 L.183994
4 WP3 : Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie						P	P	P	P	P L.183662			
4.1 Structuration opérationnelle et modèle de gouvernance du pôle transfrontalier de l'énergie						A	A	A	A	A 4.1.1 L.183662			

5 WP4 : Recherche, données et transfert						P	P	P	P	P	P	P	P	L.183728 L.183729
	5.1 Recherche, données et transfert					A	A	A	A	A	A	A	A	A 5.1.1 L.183728 5.1.2 L.183729
6 WP 5 : Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial						P	P	P	P	P	P	P	P	P L.183987 L.183988
	6.1 Living lab, animation, sensibilisation et marketing territorial					A	A	A	A	A	A	A	A	A 6.1.1 L.183987 6.1.2 L.183988
7 WP6 : Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique						P	P	P	P	P	P	P	P	P L.183663 L.183665
	7.1 Déploiement d'un écosystème d'innovation et démonstration économique autour de l'infrastructure énergétique					A	A	A	A	A	A	A	A	A 7.1.1 L.183663 7.1.2 L.183665

8 WP 7 : Formation continue autour des acteurs			P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	L.184004
	8.1 Formation continue autour des acteurs		A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A 8.1.1 L.184004



4. Livrables du projet

Groupe d'activités (WP)	Livrable	Type d'unité	Valeur prévisionnelle	Description
	1 Dossier règlementaire du permis minier	Nombre	1	Le 1er livrable de ce WP0 sera le dossier d'examen environnemental et les dossiers réglementaires (AR et travaux miniers) finalisés et transmis à la DREAL pour instruction, incluant les pièces techniques, administratives et environnementales.
	2 Suivi de l'instruction et obtention de l'accord de la DREAL	Nombre	1	Le second livrable correspondra au suivi de l'instruction des dossiers, incluant les échanges avec la DREAL et les services de l'État, jusqu'à l'obtention de l'accord administratif permettant la poursuite du projet.
	3 Rapport d'exécution du puits de prospection	Nombre	1	Rapport de réalisation du forage test, présentant les résultats des tests (température, débits, productivité) et permettant de confirmer ou non le potentiel géothermique du site, conditionnant le futur de la réalisation de la liaison énergétique.

	11 Rapport d'étude technico-économique comparatif des scénarios de liaison	Nombre	1	Rapport d'analyse technico-économique comparant des scénarios de liaison énergétique (CO ₂ et hydraulique) : hypothèses de dimensionnement, performances attendues, coûts, risques et contraintes d'exploitation (selon le potentiel géothermique réel).
	12 Note de prédimensionnement et schéma de principe de l'interconnexion avec Genilac	Nombre	1	Note de prédimensionnement et schéma de principe de l'interconnexion entre la géothermie de Ferney-Voltaire et le réseau Genilac : conditions d'interface, exigences d'exploitation, intégration au réseau existant et phasage indicatif de mise en œuvre.
	13 Note récapitulant le modèle d'affaires retenue, le cadre juridique et trajectoire de mise en œuvre	Nombre	1	Note de synthèse consolidant le modèle d'affaires retenu pour la future liaison énergétique transfrontalière, incluant les hypothèses économiques, les modalités d'exploitation, le cadre le schéma de gouvernance.

	14 Lettres de sollicitation ou d'acceptation de financements/subventions	Nombre	1	Lettres de sollicitation, d'intention ou d'acceptation de financements et subventions complémentaires, notamment côté suisse, permettant d'étayer la faisabilité financière et la viabilité économique du projet d'infrastructure énergétique.
	4 Plan stratégique et opérationnel du pôle	Nombre	1	Ce rapport comprendra : - Modèle de gouvernance validé - Modèle économique du pôle - Roadmap opérationnelle transfrontalière - Plan d'investissement prévisionnel - Schéma organisationnel du pôle - Plan de pérennisation post-Interreg

	7 Définition de la plateforme intégrée de gestion, supervision et analyse des données énergétiques territoriales	Nombre	1	Architecture d'une infrastructure numérique centralisée permettant de collecter, stocker, superviser et analyser les données issues des différentes sources énergétiques et des réseaux 5GHC du territoire.
	8 Stratégie et outils de transfert des connaissances vers les acteurs du territoire (Living Lab & Fab Lab)	Nombre	1	Structurer le transfert de données, connaissances et outils vers les acteurs du territoire pour favoriser l'innovation et la prise de décision : identification des parties prenantes, typologie des connaissances et modalités de transfert adaptées.
	9 Compte rendu des actions de communication	Nombre	1	Ce livrable présentera les actions de communication menées dans le projet : postes réseaux sociaux, présentations du projet, actions sur les sites internet, communiqués de presse ainsi que retombées
	10 Compte rendu des évènements	Nombre	1	Ce livrable présentera les compte rendus des rendez-vous et des évènements qui ont eu lieu dans le cadre du projet.

	5 Structuration et stratégie de l'écosystème d'innovation	Nombre	1	Ce livrable comprendra : - Une cartographie de l'écosystème transfrontalier - Un réseau d'innovation structuré - Une feuille de route innovation énergie - Un plan d'actions entrepreneurial
	6 Étude de faisabilité d'un incubateur énergie	Nombre	1	Le WP6 analysera les conditions nécessaires à la création d'un incubateur spécialisé via cette étude de faisabilité d'un incubateur énergie qui comprendra : - besoins marché - modèle économique - partenaires - articulation avec structures existantes

	15 Note de cadrage sur les enjeux de formation et de compétences	Nombre	1	Note de cadrage exploratoire sur les compétences pour la transition énergétique territoriale et des pistes de formation continue transfrontalière. Elle précise objectifs, thématiques, formats, modalités et articulations Suisse–France.
--	--	--------	---	--

5. Expériences antérieures et complémentarité

Question	OUI	NON	N/A	Commentaire
----------	-----	-----	-----	-------------

Participation antérieure à des projets co-financés par l'Union européenne ? (Si Interreg V : Nom du projet + dates de mise en œuvre + conditions dans lesquelles le projet a été soldé)	X			Interreg V (Franco-Suisse) : - G2-SOLAIRE (novembre 2018 à novembre 2021)-> Plateforme collaborative pour une appropriation et un déploiement de l'énergie solaire. - REQUEST (juillet 2016 à décembre 2018) -> Créer une méthode de réhabilitation urbaine pour des quartiers plus attractifs. Interreg VI (Sillon Alpin) : - Amethyst (novembre 2022 à octobre 2025) -> soutien au déploiement d'écosystèmes d'hydrogène vert alpin en vue d'un avenir post-carbone dans les Alpes. Interreg VI (Franco-Suisse) : - Projet d'Extension du Tramway des Nations (section Grand Saconnex-Ferney Voltaire) (2025 à 2027) - Technoparc de Saint-Genis-Pouilly, un des 5 sites pilotes français dans le programme S-PARKS (chef de file français : réseau PALME)
---	---	--	--	--

La structure a-t-elle déjà participé à des projets co-financés par la Confédération?	X			Projets UNIGE / Groupe Systèmes énergétiques co-financés par la Confédération (2017 – ce jour) : AirBiVal (2017 – 2020), co-financé par l'Office fédéral de l'énergie Cascades (2020 – 2022), co-financé par l'Office fédéral de l'énergie TriSolHP (2021 – 2023), co-financé par l'Office fédéral de l'énergie P2ATES (2021 – 2023), co-financé par l'Office fédéral de l'énergie DeCarbCH (2021 – 2023), co-financé par l'Office fédéral de l'énergie Renowave (2022 – 2026), co-financé par Innosuisse T-drop (2023 – 2025), co-financé par l'Office fédéral de l'énergie SwissSTES (2024 – 2027), co-financé par Innosuisse
Complémentarité avec d'autres programmes 2021-2027 cofinancés par l'Union européenne dans le cadre du projet déposé (citez le programme)	X			Le projet TerraEnergia est complémentaire du projet SUFRAGE, qui vise principalement à améliorer la connaissance du potentiel géothermique et à structurer les compétences des acteurs à l'échelle transfrontalière. TerraEnergia s'inscrit dans la continuité de ces travaux en approfondissant les études existantes et en intégrant une phase de validation opérationnelle à travers la réalisation d'un forage de prospection. Les deux projets se complètent ainsi : SUFRAGE contribue à l'acquisition de connaissances et à l'animation territoriale, tandis que TerraEnergia permet de consolider ces acquis et de préparer les conditions de mise en œuvre d'un futur projet énergétique. Le volet 2 de TerraEnergia vient également renforcer les actions de structuration et de diffusion à l'échelle du Grand Genève.

6. Autres éléments d'analyse du projet

	Réponse
A quel(s) enjeu(x) de la zone de coopération, votre projet répond-t-il et comment ? Justifier de manière argumentée.	Le territoire du Grand Genève fait face à des enjeux majeurs de transition énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de sécurisation des approvisionnements, dans un contexte transfrontalier où les systèmes énergétiques restent encore peu intégrés. Le projet TerraEnergia répond directement à ces enjeux en contribuant à la validation et à la préparation d'une solution énergétique basée sur la valorisation de la géothermie côté français et son articulation avec le réseau GéniLac côté suisse. À travers la réalisation d'études et d'un forage de prospection, il permet de consolider les connaissances sur le potentiel géothermique et de préparer les conditions d'une future mutualisation des ressources énergétiques à l'échelle du bassin genevois. En complément, le volet 2 du projet contribue à structurer un écosystème transfrontalier autour des réseaux de 5ème génération, favorisant l'innovation, le partage de connaissances et la montée en compétences des acteurs, avec un rayonnement à l'échelle de l'ensemble du Grand Genève.
En quoi votre projet et/ou la démarche envisagée dans votre projet sont-ils innovants? * Justifier de manière argumentée. * innovation au sens large (thématique, outils, moyens, organisation...)	Le projet TerraEnergia présente un caractère innovant à plusieurs niveaux. Sur le plan technique, il repose sur une démarche de validation et de préparation d'un système énergétique combinant la géothermie moyenne profondeur et le réseau suisse GéniLac (lac Léman), permettant à terme des échanges de chaleur et de froid à basse température à l'échelle transfrontalière. Plus globalement, le projet propose une approche progressive et intégrée du système énergétique territorial, en combinant acquisition de connaissances, études technico-économiques et validation du potentiel géothermique. L'innovation réside dans la préparation d'une future liaison énergétique transfrontalière reposant sur le couplage entre géothermie et réseau de 5ème génération, rendue possible par cette phase amont qui permet d'en sécuriser la faisabilité technique, économique et réglementaire. Le volet 2 renforce cette dimension innovante en structurant un pôle de compétences et un living lab permettant de tester, analyser et diffuser des solutions en conditions réelles. L'innovation réside également dans les outils développés (modélisation, analyse de données, supervision des réseaux) et dans l'organisation du projet, qui associe acteurs publics, académiques et économiques dans une logique de coopération transfrontalière.

En quoi la coopération transfrontalière est-elle nécessaire pour atteindre les objectifs et résultats de votre projet ? Justifier de manière argumentée.	La coopération transfrontalière est au cœur du projet TerraEnergia. Le projet repose directement sur la complémentarité entre une ressource géothermique localisée en France et un réseau énergétique existant en Suisse (GéniLac), dont l'articulation est étudiée et préparée dans le cadre du projet. Cette complémentarité territoriale rend la coopération indispensable à la réalisation du projet. Au-delà de la future infrastructure, la coopération permet également de mutualiser les compétences, les retours d'expérience et les capacités d'innovation des acteurs des deux côtés de la frontière. Elle favorise une approche coordonnée de la transition énergétique à l'échelle du bassin genevois, qui constitue un territoire fonctionnel unique malgré la frontière. Le volet 2 renforce cette dimension en structurant un écosystème transfrontalier autour des réseaux de 5ème génération, en facilitant les échanges entre acteurs académiques, institutionnels et économiques. Sans cette coopération, ni la mise en œuvre de l'infrastructure, ni la diffusion des innovations ne pourraient atteindre la même
Quels sont les publics cibles de votre projet ? Justifier de manière argumentée	Le projet TerraEnergia s'adresse à plusieurs catégories d'acteurs. En premier lieu, les collectivités territoriales et maîtres d'ouvrage publics, directement concernés par la planification énergétique et le développement de réseaux de chaleur décarbonés. Le projet leur apporte des éléments d'aide à la décision, des données techniques et des retours d'expérience issus des études et du forage de prospection. Les acteurs économiques, notamment les entreprises du secteur de l'énergie, de l'ingénierie et de la construction, constituent également un public cible important, en lien avec la structuration future du projet énergétique et les perspectives de développement associées. Le volet 2 cible également les acteurs académiques et de la recherche, ainsi que les structures d'accompagnement à l'innovation, afin de favoriser la montée en compétences et le développement de nouvelles activités. Enfin, les usagers finaux et les habitants du territoire bénéficient indirectement du projet à travers la préparation d'une offre énergétique décarbonée, locale et plus stable à terme.

Certains projets touchent à des domaines pouvant nécessiter des autorisations spécifiques (ex : obtention autorisation travaux, permis de construire, intervention sur zone naturelle protégée, étude ou rapport environnemental, autorisation d'essai clinique etc...) ou relever de dispositions légales spécifiques et différentes entre les deux pays du programme (ex : utilisation de certaines données informatiques, autorisations de circulation de véhicules, conformité aux documents d'aménagement du territoire...). Avez-vous procédé aux démarches nécessaires ou avez-vous bien pris en compte les délais de ces démarches pour garantir le succès du projet ?	Le projet TerraEnergia intègre pleinement les exigences réglementaires dès sa conception. Le WP0 est spécifiquement dédié à l'obtention des autorisations minières nécessaires à la réalisation du forage de prospection géothermique (Autorisation de Recherches + Travaux). La consultation relative au permis minier est d'ores et déjà lancée, avec un retour des offres qui a eu lieu le 13 avril. En amont, un examen environnemental au cas par cas est réalisé conformément au Code de l'environnement, pouvant conduire à la réalisation d'une étude d'impact. Les délais associés à ces procédures ont été intégrés dans le planning du projet afin de sécuriser sa mise en œuvre. Le projet implique également la coordination avec les réglementations françaises et suisses, notamment dans le cadre des études et de la préparation du projet énergétique transfrontalier en lien avec le réseau GéniLac. Cette dimension transfrontalière nécessite une attention particulière aux cadres juridiques et techniques des deux pays. Enfin, les marchés publics liés aux études et au forage sont pilotés conformément à la réglementation en vigueur, garantissant la transparence et la bonne exécution des opérations.
--	---

- V - Eléments financiers

1. Taux de change à la date du dépôt

Franc Suisse	0.91870
--------------	---------

2. Budget du projet (€)

Nature des dépenses (HT) (si non assujetti à la TVA : TTC) Taux de change utilisé : 1 CHF = 1.09 €	Coût de l'opération		
	FRANCE (en euros)	SUISSE (en euros)	Total (en euros)
Frais de personnel	363 434,04	437 400,67	800 834,71

Frais de bureau et frais administratifs	54 515,11	65 610,10	120 125,21
Frais de déplacement et d'hébergement	54 515,11	0,00	54 515,11
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	511 923,75	469 750,73	981 674,48
Dépenses d'équipement	240 000,00	0,00	240 000,00
Dépenses d'infrastructures et travaux	3 714 825,00	0,00	3 714 825,00
Contributions en nature	0,00	0,00	0,00
Montage du projet	20 000,00	21 769,89	41 769,89
Total des dépenses	4 959 213,01	994 531,39	5 953 744,40
%	83.30 %	16.70 %	100.00 %

3. Budget du projet (CH)

Nature des dépenses (HT) (si non assujetti à la TVA : TTC) Taux de change utilisé : 1 € = 0.92 CHF	Coût de l'opération		
	FRANCE (en CHF)	SUISSE (en CHF)	Total (en CHF)
Frais de personnel	333 886,85	401 840,00	735 726,85
Frais de bureau et frais administratifs	50 083,03	60 276,00	110 359,03
Frais de déplacement et d'hébergement	50 083,03	0,00	50 083,03
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	470 304,35	431 560,00	901 864,34

Dépenses d'équipement	220 488,00	0,00	220 488,00
Dépenses d'infrastructures et travaux	3 412 809,73	0,00	3 412 809,73
Contributions en nature	0,00	0,00	0,00
Montage du projet	18 374,00	20 000,00	38 374,00
Total des dépenses	4 556 028,99	913 675,99	5 469 704,98
%	83.30 %	16.70 %	100.00 %

4. Budget par partenaire par catégorie de dépenses

SPL Territoire d'Innovation

Porteur FR – COUT Total de projet >=200 000 €

	Total	commentaire
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes		
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	268 923,75 €	
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	268 923,75 €	
Dépenses d'équipement		
Dépenses d'équipement	240 000,00 €	
Total Dépenses d'équipement	240 000,00 €	

Dépenses d'infrastructures et travaux		
Dépenses d'infrastructures et travaux	3 714 825,00 €	
Total Dépenses d'infrastructures et travaux	3 714 825,00 €	
Montage du projet		
Montage du projet	20 000,00 €	
Total Montage du projet	20 000,00 €	
Total	4 243 748,75 €	
Financement du partenaire	4 243 748,75 €	

Services Industriels de Genève

Porteur CH

	Total	commentaire
Frais de personnel		
Frais de personnel	252 356,59 €	
Total Frais de personnel	252 356,59 €	
Frais de bureau et frais administratifs		
Frais de bureau et frais administratifs	37 853,49 €	
Total Frais de bureau et frais administratifs	37 853,49 €	
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes		
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	469 750,73 €	
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	469 750,73 €	
Montage du projet		
Montage du projet	21 769,89 €	
Total Montage du projet	21 769,89 €	
Total	781 730,70 €	
Financement du partenaire	759 960,82 €	

Université de Genève

Porteur CH

	Total	commentaire
Frais de personnel		
Frais de personnel	76 194,62 €	
Total Frais de personnel	76 194,62 €	
Frais de bureau et frais administratifs		
Frais de bureau et frais administratifs	11 429,19 €	
Total Frais de bureau et frais administratifs	11 429,19 €	
Total	87 623,81 €	
Financement du partenaire	87 623,82 €	

Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA

Porteur CH

	Total	commentaire
Frais de personnel		
Frais de personnel	108 849,46 €	
Total Frais de personnel	108 849,46 €	
Frais de bureau et frais administratifs		
Frais de bureau et frais administratifs	16 327,42 €	
Total Frais de bureau et frais administratifs	16 327,42 €	
Total	125 176,88 €	
Financement du partenaire	125 176,88 €	

Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Porteur FR – COUT Total de projet >=200 000 €

	Total	commentaire
Frais de personnel		
Frais de personnel	100 000,00 €	
Total Frais de personnel	100 000,00 €	
Frais de bureau et frais administratifs		
OCS 15%	15 000,00 €	
Total Frais de bureau et frais administratifs	15 000,00 €	
Frais de déplacement et d'hébergement		
OCS 15%	15 000,00 €	
Total Frais de déplacement et d'hébergement	15 000,00 €	
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes		
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	220 000,00 €	
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	220 000,00 €	
Total	350 000,00 €	
Financement du partenaire	350 000,00 €	

Tenerrdis

Porteur FR – COUT Total de projet >=200 000 €

	Total	commentaire
Frais de personnel		
Frais de personnel	59 977,06 €	
Total Frais de personnel	59 977,06 €	
Frais de bureau et frais administratifs		
OCS 15%	8 996,56 €	
Total Frais de bureau et frais administratifs	8 996,56 €	
Frais de déplacement et d'hébergement		
OCS 15%	8 996,56 €	
Total Frais de déplacement et d'hébergement	8 996,56 €	
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes		
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	23 000,00 €	
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	23 000,00 €	
Total	100 970,18 €	
Financement du partenaire	100 970,18 €	

Université Savoie Mont Blanc

Porteur FR – COUT Total de projet >=200 000 €

	Total	commentaire
Frais de personnel		
Frais de personnel	203 456,98 €	
Total Frais de personnel	203 456,98 €	
Frais de bureau et frais administratifs		
OCS 15%	30 518,55 €	
Total Frais de bureau et frais administratifs	30 518,55 €	
Frais de déplacement et d'hébergement		
OCS 15%	30 518,55 €	
Total Frais de déplacement et d'hébergement	30 518,55 €	
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes		
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	
Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	
Total	264 494,08 €	
Financement du partenaire	264 494,08 €	

5. Plan de financement (€)



	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	991 842,61	20.00	426 785,68	43.87	1 418 628,29	23.91
Université Savoie Mont Blanc	52 898,82	1.07	0,00	0.00	52 898,82	0.89
Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	70 000,00	1.41	0,00	0.00	70 000,00	1.18
SPL Territoire d'Innovation	848 749,75	17.11	0,00	0.00	848 749,75	14.31
Tenerrdis	20 194,04	0.41	0,00	0.00	20 194,04	0.34
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	379 980,41	39.06	379 980,41	6.41
Université de Genève	0,00	0.00	21 769,89	2.24	21 769,89	0.37
Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	0,00	0.00	25 035,38	2.57	25 035,38	0.42
FEDER	3 967 370,40	80.00	0,00	0.00	3 967 370,40	66.88
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	486 380,76	50.00	486 380,76	8.20
Contreparties privées	0,00	0.00	59 595,08	6.13	59 595,08	1.00
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	59 595,08	6.13	59 595,08	1.00
Total des financements	4 959 213,01	83.60	972 761,52	16.40	5 931 974,53	100.00
Total éligible	4 959 213,01	100.00	972 761,52	100.00	5 931 974,53	100.00

6. Plan de financement (CH)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	911 205,81	20.00	392 088,00	43.87	1 303 293,81	23.91
Université Savoie Mont Blanc	48 598,15	1.07	0,00	0.00	48 598,15	0.89
Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	64 309,00	1.41	0,00	0.00	64 309,00	1.18
SPL Territoire d'Innovation	779 746,40	17.11	0,00	0.00	779 746,40	14.31
Tenerrdis	18 552,26	0.41	0,00	0.00	18 552,26	0.34
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	349 088,00	39.06	349 088,00	6.41
Université de Genève	0,00	0.00	20 000,00	2.24	20 000,00	0.37
Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	0,00	0.00	23 000,00	2.57	23 000,00	0.42
FEDER	3 644 823,19	80.00	0,00	0.00	3 644 823,19	66.88
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	446 838,00	50.00	446 838,00	8.20
Contreparties privées	0,00	0.00	54 750,00	6.13	54 750,00	1.00
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	54 750,00	6.13	54 750,00	1.00
Total des financements	4 556 029,00	83.60	893 676,00	16.40	5 449 705,00	100.00
Total éligible	4 556 029,00	100.00	893 676,00	100.00	5 449 705,00	100.00

7. Plan de financement de chaque partenaire (en €)

SPL Territoire d'Innovation

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	848 749,75	20.00	0,00	0.00	848 749,75	20.00
SPL Territoire d'Innovation	848 749,75	20.00	0,00	0.00	848 749,75	20.00
FEDER	3 394 999,00	80.00	0,00	0.00	3 394 999,00	80.00
Total des financements	4 243 748,75	100.00	0,00	0.00	4 243 748,75	100.00
Total éligible	4 243 748,75	100.00	0,00	0.00	4 243 748,75	100.00

Services Industriels de Genève

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	0,00	0.00	379 980,41	50.00	379 980,41	50.00
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	379 980,41	50.00	379 980,41	50.00
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	379 980,41	50.00	379 980,41	50.00
Total des financements	0,00	0.00	759 960,82	100.00	759 960,82	100.00
Total éligible	0,00	0.00	759 960,82	100.00	759 960,82	100.00

Université de Genève

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%

Autofinancement	0,00	0.00	21 769,89	24.84	21 769,89	24.84
Université de Genève	0,00	0.00	21 769,89	24.84	21 769,89	24.84
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	43 811,91	50.00	43 811,91	50.00
Contreparties privées	0,00	0.00	22 042,02	25.16	22 042,02	25.16
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	22 042,02	25.16	22 042,02	25.16
Total des financements	0,00	0.00	87 623,82	100.00	87 623,82	100.00
Total éligible	0,00	0.00	87 623,82	100.00	87 623,82	100.00

Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	0,00	0.00	25 035,38	20.00	25 035,38	20.00
Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	0,00	0.00	25 035,38	20.00	25 035,38	20.00
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	62 588,44	50.00	62 588,44	50.00
Contreparties privées	0,00	0.00	37 553,06	30.00	37 553,06	30.00
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	37 553,06	30.00	37 553,06	30.00
Total des financements	0,00	0.00	125 176,88	100.00	125 176,88	100.00
Total éligible	0,00	0.00	125 176,88	100.00	125 176,88	100.00

Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	70 000,00	20.00	0,00	0.00	70 000,00	20.00
Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	70 000,00	20.00	0,00	0.00	70 000,00	20.00
FEDER	280 000,00	80.00	0,00	0.00	280 000,00	80.00
Total des financements	350 000,00	100.00	0,00	0.00	350 000,00	100.00
Total éligible	350 000,00	100.00	0,00	0.00	350 000,00	100.00

Tenerdis

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	20 194,04	20.00	0,00	0.00	20 194,04	20.00
Tenerdis	20 194,04	20.00	0,00	0.00	20 194,04	20.00
FEDER	80 776,14	80.00	0,00	0.00	80 776,14	80.00
Total des financements	100 970,18	100.00	0,00	0.00	100 970,18	100.00
Total éligible	100 970,18	100.00	0,00	0.00	100 970,18	100.00

Université Savoie Mont Blanc

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%

Autofinancement	52 898,82	20.00	0,00	0.00	52 898,82	20.00
Université Savoie Mont Blanc	52 898,82	20.00	0,00	0.00	52 898,82	20.00
FEDER	211 595,26	80.00	0,00	0.00	211 595,26	80.00
Total des financements	264 494,08	100.00	0,00	0.00	264 494,08	100.00
Total éligible	264 494,08	100.00	0,00	0.00	264 494,08	100.00

8. Plan de financement de chaque partenaire (CH)

SPL Territoire d'Innovation

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	779 746,40	20.00	0,00	0.00	779 746,40	20.00
SPL Territoire d'Innovation	779 746,40	20.00	0,00	0.00	779 746,40	20.00
FEDER	3 118 985,58	80.00	0,00	0.00	3 118 985,58	80.00
Total des financements	3 898 731,98	100.00	0,00	0.00	3 898 731,98	100.00
Total éligible	3 898 731,98	100.00	0,00	0.00	3 898 731,98	100.00

Services Industriels de Genève

	FRANCE	SUISSE	Total
--	--------	--------	-------

	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	0,00	0.00	349 088,00	50.00	349 088,00	50.00
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	349 088,00	50.00	349 088,00	50.00
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	349 088,00	50.00	349 088,00	50.00
Total des financements	0,00	0.00	698 176,00	100.00	698 176,00	100.00
Total éligible	0,00	0.00	698 176,00	100.00	698 176,00	100.00

Université de Genève

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	0,00	0.00	20 000,00	24.84	20 000,00	24.84
Université de Genève	0,00	0.00	20 000,00	24.84	20 000,00	24.84
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	40 250,00	50.00	40 250,00	50.00
Contreparties privées	0,00	0.00	20 250,00	25.16	20 250,00	25.16
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	20 250,00	25.16	20 250,00	25.16
Total des financements	0,00	0.00	80 500,00	100.00	80 500,00	100.00
Total éligible	0,00	0.00	80 500,00	100.00	80 500,00	100.00

Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA

	FRANCE	SUISSE	Total
--	--------	--------	-------

	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	0,00	0.00	23 000,00	20.00	23 000,00	20.00
Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	0,00	0.00	23 000,00	20.00	23 000,00	20.00
Interreg fédéral suisse	0,00	0.00	57 500,00	50.00	57 500,00	50.00
Contreparties privées	0,00	0.00	34 500,00	30.00	34 500,00	30.00
Services Industriels de Genève	0,00	0.00	34 500,00	30.00	34 500,00	30.00
Total des financements	0,00	0.00	115 000,00	100.00	115 000,00	100.00
Total éligible	0,00	0.00	115 000,00	100.00	115 000,00	100.00

Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	64 309,00	20.00	0,00	0.00	64 309,00	20.00
Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	64 309,00	20.00	0,00	0.00	64 309,00	20.00
FEDER	257 236,00	80.00	0,00	0.00	257 236,00	80.00
Total des financements	321 545,00	100.00	0,00	0.00	321 545,00	100.00
Total éligible	321 545,00	100.00	0,00	0.00	321 545,00	100.00

Tenerdis

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	18 552,26	20.00	0,00	0.00	18 552,26	20.00
Tenerrdis	18 552,26	20.00	0,00	0.00	18 552,26	20.00
FEDER	74 209,04	80.00	0,00	0.00	74 209,04	80.00
Total des financements	92 761,30	100.00	0,00	0.00	92 761,30	100.00
Total éligible	92 761,30	100.00	0,00	0.00	92 761,30	100.00

Université Savoie Mont Blanc

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Autofinancement	48 598,15	20.00	0,00	0.00	48 598,15	20.00
Université Savoie Mont Blanc	48 598,15	20.00	0,00	0.00	48 598,15	20.00
FEDER	194 392,57	80.00	0,00	0.00	194 392,57	80.00
Total des financements	242 990,72	100.00	0,00	0.00	242 990,72	100.00
Total éligible	242 990,72	100.00	0,00	0.00	242 990,72	100.00

9. Echancier des remontées de dépenses du projet (France et Suisse)

	Trimestre	Montant période
--	-----------	-----------------

France		
2021		
2022		
2023		
2024		
2025		
2026	4ieme Trimestre	57662.50€ HT
2027	4ieme Trimestre	314580.74€ HT
2028	4ieme Trimestre	4449847.03€ HT
2029	1ier Trimestre	137122.74€ HT
Suisse		
2021		
2022		
2023		
2024		
2025		
2026	4ieme Trimestre	123500
2027	4ieme Trimestre	318500
2028	4ieme Trimestre	307500
2029	4ieme Trimestre	144176

10. Risque de double financement

	Réponse
Avez-vous fait d'autres demandes de fonds UE pour le même projet ?	Non
A la date du dépôt, la structure porte t-elle une autre opération financée par un programme européen? Si oui, comment la structure garantie t-elle l'absence de double financement?	Les éventuelles autres opérations soutenues par des fonds européens sont construites sur des périmètres de dépenses clairement différenciés. En parallèle, un suivi financier individualisé est mis en place pour chaque projet, notamment via des outils de comptabilité analytique distincts, ce qui permet d'assurer qu'aucun financement ne se recoupe entre les dispositifs.
Votre projet est-il financé par d'autres fonds cantonaux ou fédéraux côté suisse?"	Non, sauf NPR

11. Commande publique, et contributions en nature

11.1 Commande publique

Pour la partie française, reportez-vous au lien ci-dessous :

<https://www.interreg-francesuisse.eu/ressource-documentaire/memo-commande-publique-concessions/>

11.2 Contributions en nature

Question	OUI	NON
Le projet prévoit-il des contributions en nature ? Si oui, pour la partie française, chaque partenaire concerné doit remplir l'annexe 2.		X

12. Conditions d'obtention d'une avance

L'octroi d'une avance au bénéficiaire de FEDER Interreg France-Suisse n'est en principe pas autorisé.

Dans le cas où une avance pourrait faciliter l'engagement de dépenses, l'autorité de gestion peut examiner la recevabilité d'une demande d'avance dûment justifiée.

Cette demande doit faire l'objet d'un courrier motivé précisant le partenaire concerné et le montant souhaité. Cette avance ne pourra pas excéder 20 % du montant de la subvention demandée par le partenaire concerné.

Le bénéficiaire devra alors tenir à disposition de l'autorité de gestion tout document que celle-ci jugerait nécessaire pour l'instruction de cette demande d'avance.

- VI - Obligations règlementaires

1. Communication

Question	OUI	NON	N/A	Commentaire
Des actions de communication spécifiques sont-elles envisagées pour le projet ? Préciser et détailler toutes les actions prévues	X			Des actions de communication spécifiques sont prévues dans le cadre du projet, en particulier au sein du WP dédié à la communication et à la dissémination (WP5). Ces actions visent à valoriser les résultats du projet et à assurer leur diffusion auprès des acteurs du territoire transfrontalier. La communication s'appuiera notamment sur les réseaux d'acteurs du Grand Genève afin de toucher les collectivités, entreprises et institutions concernées par la transition énergétique. Tenerrdis assurera la coordination des actions de communication, avec la publication régulière d'informations sur les sites internet et les réseaux sociaux des partenaires du projet. Des communiqués de presse seront également diffusés aux moments clés du projet (lancement, jalons importants, résultats). Par ailleurs, l'Université Savoie Mont Blanc contribuera à la diffusion des résultats via son site internet et par des supports de communication interne tels que des affichages (posters) au sein du laboratoire.

Les actions de communication du projet tiennent-elles compte des obligations de publicité européenne et fédérale ? De quelle manière ?	X			Les actions de communication du projet respectent pleinement les obligations de publicité européenne et fédérale prévues dans le cadre du programme Interreg France-Suisse. L'ensemble des supports de communication (sites internet, publications, affiches, communiqués de presse) intégrera le logo du programme Interreg France-Suisse ainsi que les mentions obligatoires relatives au cofinancement européen et suisse, conformément aux règles définies. Une page dédiée au projet sera mise en ligne sur les sites des partenaires, comprenant une description du projet, ses objectifs et ses résultats, ainsi qu'un lien vers le site du programme, comme requis par le guide de communication. Des supports physiques (affiches ou panneaux) seront également mis en place dans des lieux visibles du public, conformément aux obligations de visibilité du financement européen. Enfin, l'ensemble des actions de communication fera l'objet d'un suivi et d'un archivage (captures d'écran, supports diffusés), afin de garantir la traçabilité et le respect des obligations, dont le non-respect peut entraîner des corrections financières.
--	---	--	--	--

2. Comptabilité séparée

	Les différentes structures partenaires possèdent-elles une comptabilité séparée ou au minima un système de codification comptable adéquate pour le projet?	Commentaires
SPL Territoire d'Innovation	OUI	La preuve d'une comptabilité séparée (fonds spécifique ou encore système de codification) sera fournie ultérieurement (avant le premier remboursement).

Services Industriels de Genève	OUI	La preuve d'une comptabilité séparée (fonds spécifique ou encore système de codification) sera fournie ultérieurement (avant le premier remboursement).
Université de Genève	OUI	La preuve d'une comptabilité séparée (fonds spécifique ou encore système de codification) sera fournie ultérieurement (avant le premier remboursement).
Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA	OUI	La preuve d'une comptabilité séparée (fonds spécifique ou encore système de codification) sera fournie ultérieurement (avant le premier remboursement).
Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	OUI	La preuve d'une comptabilité séparée (fonds spécifique ou encore système de codification) sera fournie ultérieurement (avant le premier remboursement).
Tenerdis	OUI	La preuve d'une comptabilité séparée (fonds spécifique ou encore système de codification) sera fournie ultérieurement (avant le premier remboursement).
Université Savoie Mont Blanc	OUI	La preuve d'une comptabilité séparée (fonds spécifique ou encore système de codification) sera fournie ultérieurement (avant le premier remboursement).

3. Mobilisation des fonds fédéraux (à remplir pour les partenaires suisses en vue de l'octroi d'une subvention fédérale Interreg)

	Réponse
--	---------

Le projet aura des retombées économiques sur la région frontalière concernée en y générant de la valeur ajoutée.	Le projet TerraEnergia contribue de manière structurante à la création de valeur ajoutée sur le territoire transfrontalier franco suisse, tant à court qu'à long terme. Le volet infrastructurel du projet repose sur la mise en œuvre d'une liaison énergétique transfrontalière innovante valorisant des ressources locales renouvelables et de récupération (géothermie moyenne profondeur, chaleur fatale, froid lacustre via Génilac). Le projet, a été décidé scinder en deux phases et s'articulera de la manière suivante : • La première consiste à valider le potentiel géothermique à travers la réalisation d'un forage de prospection, ainsi qu'à approfondir les aspects techniques, économiques et juridiques liés à la future liaison énergétique (phase actuelle faisant l'objet d'une demande de subvention Interreg) ; • La seconde phase correspondra à la mise en œuvre opérationnelle du projet, avec la réalisation des infrastructures énergétiques (doublet géothermique, liaison et équipements associés), sous réserve de validation des résultats de la première phase. Cette infrastructure permettra à terme : • La sécurisation de l'approvisionnement énergétique du territoire, • La réduction durable des coûts énergétiques pour les collectivités et les acteurs économiques, • Le renforcement de l'attractivité économique du secteur du Grand Genève et du Pays de Gex. Le volet "pôle de compétences et d'innovation", prépare quant à lui la montée en puissance d'activités économiques à plus forte valeur ajoutée dans les domaines : • De l'ingénierie des réseaux énergétiques de nouvelle génération, • De la recherche appliquée, • De l'innovation technologique et organisationnelle, • De la formation continue et de la qualification de la main d'œuvre. Le projet agit ainsi comme un levier de développement économique territorial, conformément aux objectifs de la NPR.
---	---

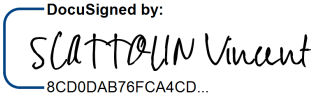
Le projet comporte des éléments d'innovation favorisant l'économie de la région frontalière	L'innovation constitue un pilier central du projet TerraEnergia. Le projet s'appuie sur les réseaux thermiques de 5^e génération (5GDHC), technologies de pointe caractérisées par : • Des fonctionnements à basse température, • L'intégration simultanée du chauffage et du rafraîchissement, • La mobilisation de ressources énergétiques diversifiées (géothermie, récupération de chaleur, stockage), • Des dispositifs avancés de pilotage énergétique. Le caractère transfrontalier du réseau, combinant des ressources situées de part et d'autre de la frontière, constitue un élément d'innovation majeur à l'échelle européenne. Le réseau est en outre conçu comme un living lab en conditions réelles, permettant : • L'expérimentation de nouvelles solutions technologiques, • Leur évaluation technico-économique, • Leur diffusion et leur répliquabilité sur d'autres territoires. Ces innovations contribuent directement à la dynamisation du tissu économique régional.
Le projet donne accès à un savoir-faire susceptible de dynamiser l'économie de la région frontalière et d'améliorer la compétitivité des territoires.	Le projet TerraEnergia permet de structurer et de mutualiser un savoir faire transfrontalier stratégique dans le domaine des réseaux énergétiques avancés. Le pôle TerraEnergia associe des acteurs académiques (USMB, HEPIA, UNIGE), institutionnels et économiques autour : • De travaux de recherche appliquée, • De la collecte et de l'exploitation de données issues d'un réseau réel, • Du développement de méthodes, d'indicateurs et d'outils d'aide à la décision, • Du transfert de connaissances vers les entreprises et les collectivités. Ce dispositif favorise la montée en compétences des acteurs locaux, améliore leur capacité à concevoir, exploiter et optimiser des infrastructures énergétiques complexes, et renforce ainsi la compétitivité globale du territoire de coopération.

Le projet favorise la capacité d'exportation de biens ou de services de la région frontalière concernée tout en stimulant l'esprit d'entreprise	Le projet contribue explicitement au positionnement du territoire comme référence internationale en matière de réseaux énergétiques de 5° génération. Les solutions techniques, méthodologiques et organisationnelles développées dans le cadre du projet ont vocation à : • Être diffusées hors du territoire, • Alimenter des prestations d'ingénierie, de conseil et de formation, • Soutenir la création ou le développement d'entreprises innovantes et de start ups, • Renforcer l'ancrage des filières énergétiques du territoire sur les marchés nationaux et internationaux. Le projet stimule ainsi l'esprit entrepreneurial, tout en renforçant la capacité d'exportation de services à forte valeur ajoutée, en parfaite cohérence avec les orientations de la NPR.
---	---

4. Engagement des deux chefs de file FR et CH (responsables légaux)

Nom du chef de file FR : SCATTOLIN Vincent Nom du chef de file CH : Michel Meyer

Date : 22/04/2026 Date : 22/04/2026

Signature et cachet :  Signature et cachet : 

5. Validation du formulaire

Question	OUI	NON
Votre convention inter-partenariale (si nécessaire) est-elle à jour des informations figurant dans cette version du formulaire de candidature ?	X	